



**13^E ENQUÊTE ANNUELLE DE CONJONCTURE
AUPRÈS DES ETI**

LES ETI FACE AU CONTEXTE INFLATIONNISTE

Juin 2023

Ralentissement des investissements et dans une moindre mesure de l'activité mais résilience des embauches

Les ETI françaises anticipent un ralentissement de leur activité en 2023 (solde d'opinion à +36, soit -7 points sur un an et -12 points par rapport à la moyenne 2018-2019), dans un contexte marqué à la fois par des contraintes de production (hausse des coûts de production, en particulier énergie et salaires) et de demande (tassement des carnets de commandes). Par secteur, le chiffre d'affaires ralentirait dans l'Industrie / Construction quand il résisterait dans les Services et accélérerait un peu dans le Commerce / Transports / Hébergement-Restauration.

Les créations d'emploi resteraient malgré tout dynamiques cette année, tant en France qu'à l'étranger, même si en léger ralentissement. Les embauches s'accompagneraient néanmoins de difficultés de recrutement importantes, pesant sur le développement de trois ETI sur quatre (comme en 2022). Ces difficultés, combinées au contexte d'inflation élevée, conduiraient la quasi-totalité des dirigeants à augmenter les salaires de leurs collaborateurs, de +3,9 % en moyenne. 20 % d'entre eux envisagent une hausse supérieure à 5 %.

Les hausses de prix seraient un peu plus dynamiques: les dirigeants interrogés envisagent d'accroître leurs prix de vente de 4,3 % en moyenne. Cette dynamique est en partie motivée par la nette hausse anticipée de la facture énergétique : un quart des ETI interrogées devraient voir cette année leur facture d'électricité au moins doubler. Afin d'amortir le choc, près d'une ETI sur deux envisage de répercuter cette augmentation sur ses prix de vente. Dans ce contexte d'évolution défavorable des prix de l'énergie, 40 % des ETI s'inquiètent d'une dégradation de leur compétitivité. La hausse du prix de l'énergie n'affecterait en revanche qu'un nombre restreint de projets. En particulier, moins de 6 % des dirigeants ayant des projets de création de filiales envisagent de revoir à la baisse leurs projets de nouvelle activité en France en raison de ce motif.

Dans ce contexte de tensions sur les coûts de production, la situation de trésorerie des ETI s'est dégradée en 2022, partant toutefois d'un niveau élevé. Elle pourrait poursuivre sa détérioration en 2023. À -7, l'indicateur prévisionnel s'établit 9 points sous sa moyenne historique pré-Covid mais gagne 4 points sur un an. En outre, les ETI disposent encore d'une réserve de liquidités grâce aux PGE, dans laquelle elles continuent de puiser. La part des ETI ayant consommé une majorité, voire la totalité de leur prêt atteint 52 % en avril 2023, contre 45 % un an auparavant.

Cette année, l'accès au financement est attendu moins aisé. La réduction des marges constitue notamment un obstacle de plus en plus prégnant. De plus, le resserrement des conditions d'accès au crédit est devenu un obstacle important pour près du quart des ETI, une part en hausse de 9 points par rapport à 2022, en cohérence avec le durcissement de la politique monétaire de la BCE entamé quelques semaines après la clôture de l'enquête 2022.

Dans ce contexte, les ETI anticipent un ralentissement de leurs investissements cette année. À +18, l'indicateur prévisionnel perd 12 points par rapport à 2022 (-14 points relativement à son niveau pré crise sanitaire). Le ralentissement des investissements concerne l'ensemble des ETI mais est plus marqué du côté de celles de l'Industrie et de la Construction. À noter que du côté de la croissance externe, les indicateurs sont plutôt stables, avec notamment 1 ETI sur 5 ayant un projet de création de filiale en 2023. Les projets vers l'Amérique du Nord et l'Asie sont en hausse cette année, potentiellement en lien avec la politique américaine visant à améliorer l'attractivité du territoire et la réouverture de la Chine.

Les investissements « verts », consacrés à la transition écologique et énergétique, seraient un peu plus dynamiques que les autres types d'investissements. En 2023, leur poids dans les investissements totaux gagnerait ainsi 2 points relativement à 2022, à 16 % en moyenne. Les tensions sur les prix de l'électricité semblent en particulier encourager les ETI à investir pour leur transition : 44 % d'entre elles l'ont fait ou envisagent de le faire afin de réduire leur coûts énergétiques.

CE QU'IL FAUT RETENIR

1

En 2023, l'activité des ETI est attendue en ralentissement dans un contexte de tassement de la demande et de persistance des contraintes de production. Les embauches resteraient dynamiques.

Alors que les carnets de commande sont moins garnis, les perspectives d'activité sont moins bien orientées pour 2023: le solde perd 7 points, à +36 (12 points sous sa moyenne observée pré-crise sanitaire). À +34, le solde relatif aux embauches en France résiste. Ces embauches s'accompagnent toutefois de difficultés de recrutement pour près des trois quart des ETI.

2

Les ETI s'attendent à une hausse sensible de leur facture énergétique en 2023. Si elles sont nombreuses à envisager amortir le choc en augmentant leurs prix de vente, elles s'inquiètent quant à l'impact sur leur compétitivité.

Une ETI sur quatre prévoient un doublement voire plus du prix d'achat de l'électricité en 2023. Si seules 3 % des ETI se voient contraintes de réduire leur activité face à cette hausse des coûts énergétiques, près de la moitié d'entre elles envisagent de répercuter la hausse des coûts énergétiques sur leurs prix de vente. 40 % des ETI s'inquiètent d'une perte de compétitivité liée à l'évolution des prix de l'énergie.

3

En 2023, les hausses de prix et salaires sont attendues plus marquées qu'en 2022

60 % des ETI prévoient une hausse des prix de vente supérieure à 2022, qui s'élèverait en moyenne à +4,3 %. Les tensions sur les prix et les difficultés de recrutement conduisent en outre les dirigeants à accroître les salaires de leurs collaborateurs d'en moyenne +3,9 %, une hausse supérieure à celle de 2022 pour une ETI sur deux.

4

En 2023, les hausses de coûts affecteraient les marges et la trésorerie des ETI.

Malgré des hausses de prix qui surcompenseraient celles des salaires, 45 % des ETI anticipent une dégradation de leur marge nette en 2023. La situation de trésorerie se dégrade, partant toutefois d'un niveau plutôt favorable. L'indicateur prévisionnel pour 2023 s'établit à -7, contre +2 en moyenne entre 2011 et 2019. Dans ce contexte de tensions sur les coûts de production, les ETI sont de plus en plus nombreuses à avoir consommé une majorité, voire la totalité de leur PGE (52 % contre 45 % en 2022).

5

En 2023, les investissements ralentiraient dans un contexte de durcissement des conditions de financement. Les projets de créations de filiales se maintiendraient.

Les ETI sont 18 % de plus à vouloir accroître leurs investissements que les réduire, une proportion en baisse de 12 points par rapport à l'an passé, dans un contexte où le resserrement des conditions d'accès aux crédits devient un obstacle important à l'accès aux financements pour 23 % d'entre elles, une part en hausse de 9 points sur un an. Côté croissance externe, la proportion d'ETI déclarant envisager de créer une nouvelle filiale est stable en 2023, à 20 %.

6

Près de la moitié des ETI investissent ou comptent investir pour réduire la facture énergétique.

En 2023, le poids des investissements dédiés à la transition écologique et énergétique dans les investissements totaux gagnerait 2 points par rapport à 2022 (en moyenne 16 % après 14 %). Ces investissements seraient en partie motivés par la hausse des coûts de l'énergie : 44 % des ETI déclarent investir ou compter le faire afin de réduire de manière pérenne les coûts énergétiques.

Les chiffres clés

+36

**SOLDE D'OPINION SUR L'ÉVOLUTION ATTENDUE DE
L'ACTIVITÉ EN 2023**
EN BAISSÉ DE 7 POINTS SUR UN AN

60%

**PART DES ETI PRÉVOYANT UNE AUGMENTATION DE LEURS
PRIX DE VENTE SUPÉRIEURE À CELLE APPLIQUÉE EN 2022**
EN MOYENNE, LES ETI AUGMENTERAIENT LEURS PRIX DE VENTE DE
+4,3 % EN 2023

+5

**SOLDE D'OPINION SUR LA SITUATION DE TRÉSORERIE
EN 2022**
EN BAISSÉ DE 9 POINTS SUR UN AN

32%

**PART DES DIRIGEANTS D'ETI TRÈS INQUIETS FACE AUX
RISQUES INFLATIONNISTES**

+18

**SOLDE D'OPINION SUR L'ÉVOLUTION ATTENDUE DE
L'INVESTISSEMENT EN 2023**
EN BAISSÉ DE 12 POINTS SUR UN AN

44%

**PART DES ETI QUI COMPTENT INVESTIR POUR RÉDUIRE
DURABLEMENT LEURS COÛTS ÉNERGÉTIQUES**

ETI

ENQUÊTE 2023

1	ACTIVITÉ ET EMPLOI	06-11
2	SITUATION FINANCIÈRE, ACCÈS AU CRÉDIT ET INVESTISSEMENT	12-19
3	LES ETI FACE AU CONTEXTE INFLATIONNISTE	20-23
4	PROFIL DES ETI	24-30
5	MÉTHODOLOGIE	31

01.

ACTIVITÉ ET EMPLOI

**EN 2023, L'ACTIVITÉ RALENTIRAIT. LES
EMBAUCHES RESTERAIENT
DYNAMIQUES MAIS
S'ACCOMPAGNERAIENT DE
DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT, EN
NETTE HAUSSE DANS L'INDUSTRIE ET
LA CONSTRUCTION.**

En 2023, l'activité des ETI se tasserait

Interrogées entre fin mars et mi-mai, **49 % des ETI anticipent une hausse de leur chiffre d'affaires cette année contre 13 % une diminution**. À +36, le solde prévisionnel d'évolution de l'activité perd 7 points sur un an pour s'établir au niveau de sa moyenne historique avant crise sanitaire (+36 en moyenne sur 2011-2019). Un ralentissement de l'activité également confirmé par l'indicateur prévisionnel d'évolution des carnets de commandes (-14 points sur un an, à +3).

Les perspectives d'évolution du chiffre d'affaire se dégradent le plus pour les ETI non-innovantes, celles de moins de 250 salariés, et les plus internationalisées :

- Les dirigeants d'ETI innovantes restent optimistes quant à l'évolution de leur activité en 2023: à +49, le solde d'opinion perd 4 points sur un an mais reste proche de son niveau pré crise sanitaire (+55 en moyenne sur 2018-2019). En revanche, l'indicateur diminue sensiblement du côté des ETI non-innovantes (-12 points sur un an) pour s'établir à +21, soit nettement sous son niveau pré-crise sanitaire (+40).
- Pour les ETI de moins de 250 salariés, le solde d'opinion relatif à l'activité perd 21 points et tombe à 0, soit nettement sous sa moyenne historique (+22 en moyenne sur 2011-2019). Si l'indicateur recule également pour les ETI de plus de 250 salariés, dans une bien moindre mesure, il reste au-dessus de sa moyenne historique et proche du niveau de 2019 (-6 points à +33 pour les ETI ayant 250 à moins de 500 salariés -2 points à +50 pour celles de plus de 500 salariés).
- En termes de degré d'internationalisation, les ETI les plus internationalisées (réalisant plus d'un quart de leur chiffre d'affaires à l'étranger) sont celles qui anticipent le ralentissement le plus marqué cette année. L'indicateur d'activité s'établit à +37, soit -25 points relativement à 2022. À l'inverse, le solde d'opinion des ETI les moins internationalisées (moins de 5 % du CA à l'international) gagne 3 points, à +33*.

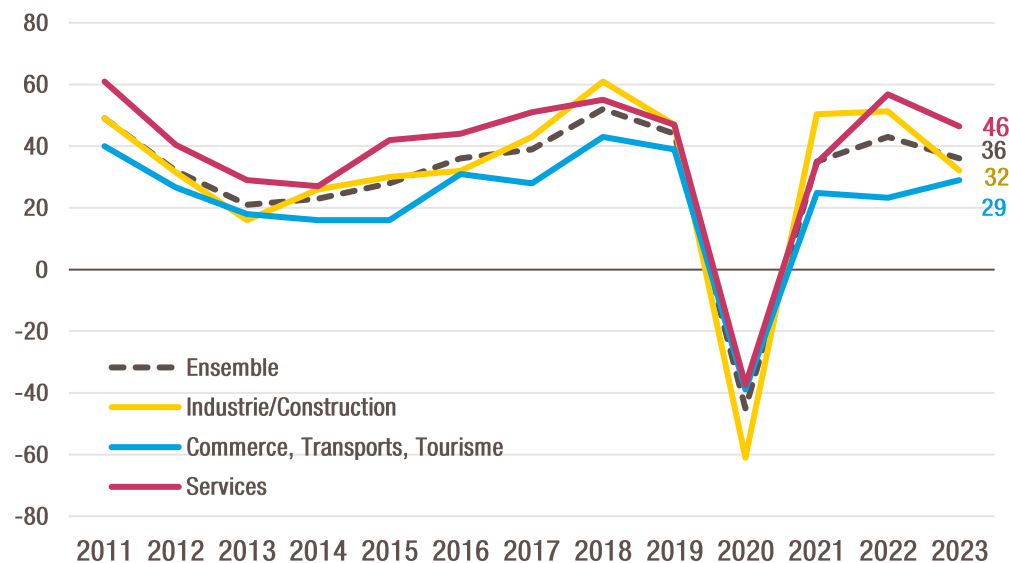
Les perspectives de chiffre d'affaires et d'évolution des carnets de commandes se dégradent dans l'Industrie / Construction tandis qu'elles résistent dans les Services, et s'améliorent dans le Commerce / Transport / Hébergement-Restaurant :

- Dans l'Industrie / Construction, le solde d'opinion relatif à l'activité perd 19 points (+32 après +51), et s'établit 22 points sous son niveau d'avant crise (+54 en moyenne sur 2018-2019). Dans les Services, malgré une baisse de 10 points, le solde d'opinion reste élevé, à +46, soit un niveau proche de celui pré-crise (+51). Ce solde augmente dans le Commerce / Transport / Hébergement-Restaurant (+28 après +23), demeurant toutefois toujours très en-deçà de son niveau moyen d'avant crise (-12 points).
- Le jugement des ETI quant aux perspectives de demande confirme cette divergence sectorielle. Le solde prévisionnel sur l'évolution des carnets de commande diminue le plus fortement pour l'Industrie / Construction et les Services (de respectivement 14 et 21 points, à -3 et +19), contre +33 et +26 en moyenne sur 2018-2019. Dans les secteurs Commerce / Transport / Hébergement-Restaurant, ce solde ne perd que 4 points, à -4 (contre +21 en moyenne pré-crise).

* Le fait que l'indicateur s'améliore pour les ETI les moins internationalisées alors qu'il se détériore nettement pour celles de petite taille apparaît contre-intuitif puisque les plus petites ETI sont moins internationalisées. Ce résultat s'explique par le fait que (i) chez les ETI de petite taille, l'indicateur se détériore quel que soit le degré d'internationalisation et (ii) chez les ETI de grande taille, les perspectives s'améliorent pour les moins internationalisées mais se dégradent pour les plus internationalisées.

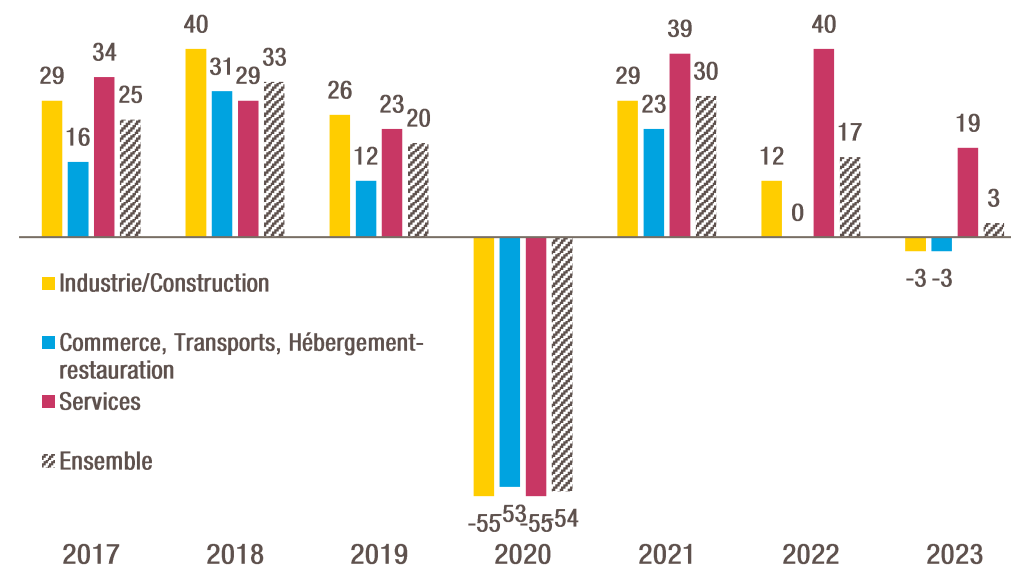
• PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DU CA POUR L'ANNÉE EN COURS

(SOLDE D'OPINION EN %)



• INDICATEUR PRÉVISIONNEL DES CARNETS DE COMMANDES

(SOLDE D'OPINION POUR L'ANNÉE EN COURS, EN %)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

• PRÉVISION D'ACTIVITÉ DES ETI EN 2023

SOLDE D'OPINION EN %

	Part des ETI concernées (avril 2022)	Solde d'opinion (avril 2023)	Solde d'opinion (rappel avril 2022)	Solde d'opinion (moyenne 2018-2019)
TAILLE (effectif total)				
< 250 salariés	16 %	0	+21	+36
250 à moins de 500 salariés	35 %	+33	+39	+41
500 à moins de 5000 salariés	49 %	+50	+52	+57
SECTEURS				
Industrie	23 %	+33	+56	+54
Construction	5 %	+33	+36	+54
Commerce, Transport, Hébergement-restauration	36 %	+28	+23	+41
Services	35 %	+46	+57	+51
PART DU CA A L'INTERNATIONAL				
Moins de 5 %	53 %	+33	+30	+44
5 % à moins de 25 %	21 %	+44	+52	+44
25 % et plus	26 %	+37	+62	+65
PART DES EFFECTIFS EN FRANCE				
Moins de 75 %	14 %	+50	+66	+69
75 % à moins de 95 %	11 %	+41	+64	+64
95 % à moins de 100 %	6 %	+54	+37	+68
100 %	68 %	+30	+35	+39
CLASSIFICATION « INNOVANTES »				
ETI innovantes	51 %	+49	+53	+55
ETI non-innovantes	49 %	+21	+33	+40
STATUT DU CAPITAL				
Non patrimonial	43 %	+42	+47	Nd
Patrimonial	57 %	+31	+41	Nd
<i>dont familiale</i>	42 %	+29	+38	Nd
Ensemble des ETI	100 %	+36	+43	+48

Lecture : 49 % des ETI emploient entre 500 et 4999 salariés. Elles sont 50 % de plus à prévoir une hausse de leur chiffre d'affaires en 2023 plutôt qu'une baisse. Nd pour « Non disponible »

Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

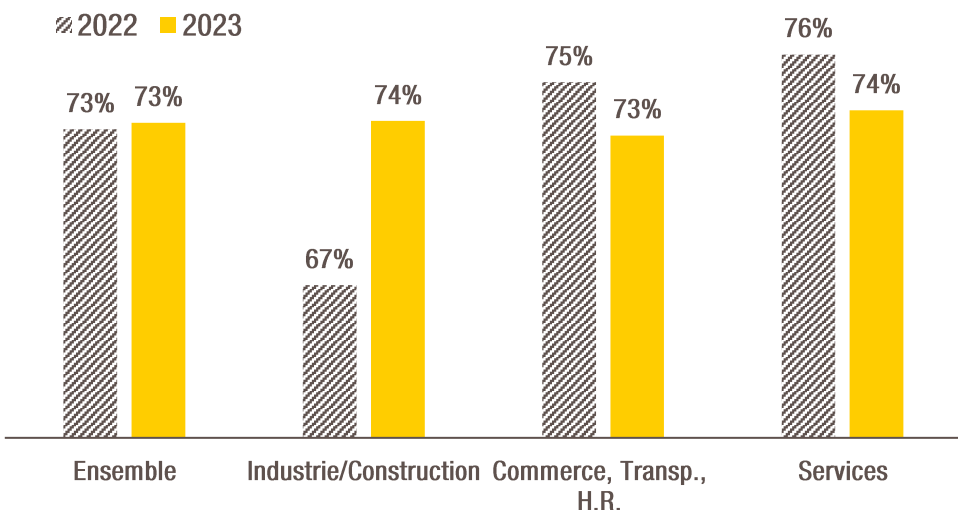
Les créations d'emploi en France et à l'étranger, bien qu'en ralentissement, resteraient dynamiques en 2023

Le solde prévisionnel des effectifs en France, où les ETI nationales regroupent 81 % de leurs effectifs mondiaux, diminue de 5 points sur un an. À +34, il témoigne toutefois de créations d'emploi proches de la dynamique pré-crise sanitaire (+37 en moyenne sur 2018-2019). Les créations d'emploi à l'étranger ralentiraient également en 2023, le solde prévisionnel rejoignant +19 (contre +26 en 2022), un niveau légèrement supérieur au niveau observé pré-crise sanitaire (+17 sur 2018-2019).

À l'instar de l'activité, les créations d'emploi ralentiraient le plus fortement dans l'Industrie / Construction, où l'indicateur prévisionnel relatif aux effectifs en France est en baisse de 13 points relativement à 2022, à +28 (contre +36 en moyenne sur 2018-2019). Les créations d'emploi ralentiraient également dans les Services (hors Commerce / Transport / Tourisme), l'indicateur perdant 6 points, à +40 (+48 en moyenne sur 2018-2019). Dans le Commerce, les Transports et l'Hébergement-Restauration, l'indicateur gagne 1 point, et atteint + 32 (+30 en moyenne sur 2018-2019).

Ce contexte de créations d'emploi dynamiques s'accompagne de difficultés de recrutement pour près des trois quarts des ETI. Cette part est en hausse de 7 points dans l'Industrie et la Construction pour rejoindre 74 % des ETI du secteur, tandis qu'elle reflue dans les autres secteurs.

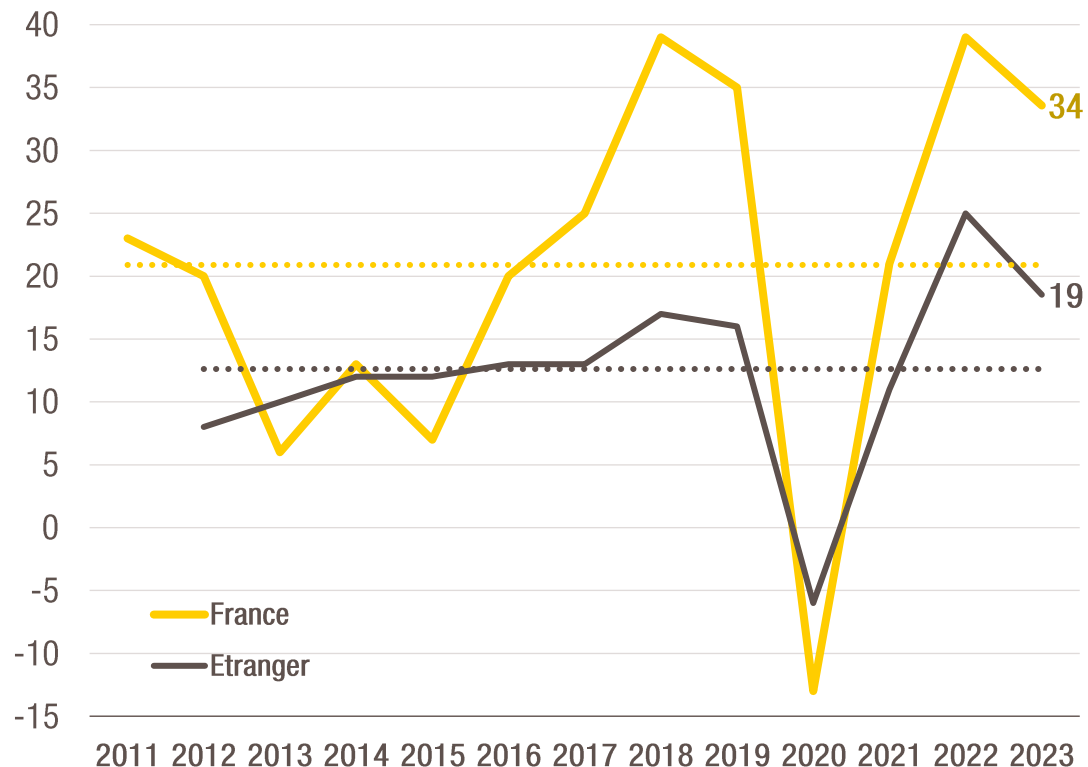
• PART DES ETI RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT PAR SECTEUR (EN %)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

• PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE EN COURS (SOLDE D'OPINION EN %)



Base : échantillon redressé

Note : en 2011, l'effectif à l'étranger n'était pas demandé dans l'enquête

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.



• PRÉVISION D'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉS DES ETI EN 2023

SOLDE D'OPINION EN % (SOLDE DE 2022 ENTRE PARENTHÈSES)

	Part des ETI concernées	Etranger	France
TAILLE EN 2020 (effectif total)			
< 250 salariés	16 %	6 (8)	20 (27)
250 à moins de 500 salariés	35 %	14 (19)	23 (31)
500 à moins de 5000 salariés	49 %	26 (34)	46 (48)
SECTEURS			
Industrie	23 %	25 (28)	30 (44)
Construction	5 %	5 (24)	30 (32)
Commerce, Transport, Hébergement-restauration	36 %	12 (14)	31 (30)
Services	35 %	23 (35)	40 (46)
PART DU CA A L'INTERNATIONALE			
Moins de 5 %	53 %	9 (7)	27 (30)
5 % à moins de 25 %	21 %	20 (33)	45 (54)
25 % et plus	26 %	36 (50)	38 (50)
PART DES EFFECTIFS EN FRANCE			
Moins de 75 %	14 %	39 (58)	39 (49)
75 % à moins de 95 %	11 %	48 (59)	46 (74)
95 % à moins de 100 %	6 %	18 (24)	54 (37)
100 %	68 %	7 (6)	28 (30)
CLASSIFICATION « INNOVANTES »			
ETI innovantes	51 %	28 (37)	46 (53)
ETI non-innovantes	49 %	7 (11)	21 (25)
STATUT DU CAPITAL			
Non patrimonial	43 %	21 (27)	36 (37)
Patrimonial	57 %	16 (25)	32 (41)
<i>dont familiale</i>	42 %	13 (22)	30 (37)
Total des ETI	100 %	+19 (26)	34 (39)

Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Note : Le solde d'opinion figurant entre parenthèses correspond à celui de l'enquête précédente (édition 2022). Par exemple, le solde d'opinion relatif à l'évolution anticipée des effectifs salariés en France en 2023 s'élève à +34 après +39 en 2022.

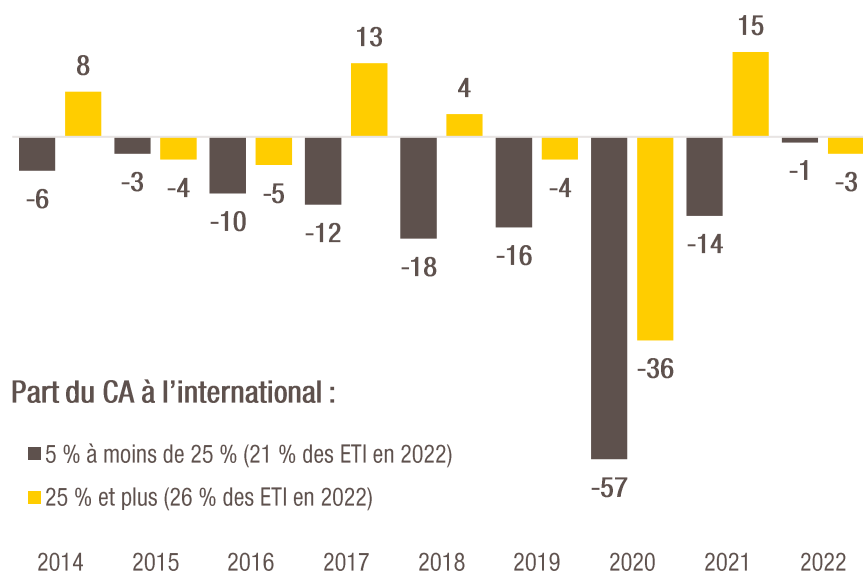
Les exportations

En 2022, les ETI ont quasiment atteint leurs objectifs fixés en termes d'exportations

A -2, l'indicateur de réalisation des objectifs à l'export est en baisse de 3 points, mais demeure à un niveau un peu supérieur à sa moyenne de 2018-2019 (-5).

Parmi les ETI les plus internationalisées, la part de celles n'ayant pas atteint leurs objectifs est de 3 points supérieure à celle des entreprises les ayant surpassés. Le solde atteint ainsi un niveau inférieur de 12 points à sa moyenne entre 2018-2019 (-3 contre +9). Cet indicateur s'inscrit en nette amélioration pour les ETI moyennement exportatrices (5 % à moins de 25 % du CA à l'international), à -1 (contre -14 en 2021 et -16 en moyenne entre 2018 et 2019).

• INDICATEUR DE RÉALISATION DES OBJECTIFS À L'EXPORTATION (EN SOLDE D'OPINION POUR L'ANNÉE ÉCOULÉE EN %)



Part du CA à l'international :

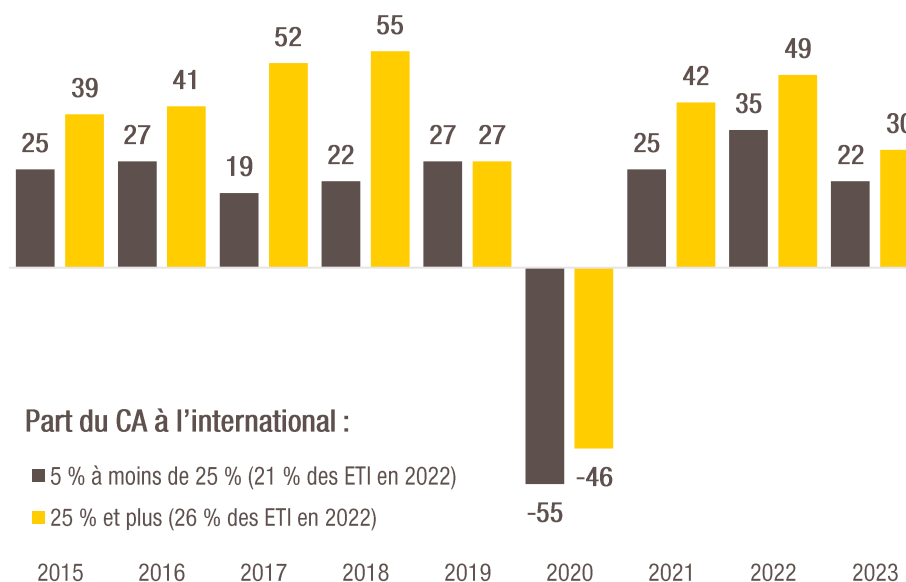
- 5 % à moins de 25 % (21 % des ETI en 2022)
- 25 % et plus (26 % des ETI en 2022)

En 2023, les ETI anticipent un ralentissement de leurs exportations

A +25, l'indicateur prévisionnel d'activité à l'exportation pour l'ensemble des ETI est en baisse de 12 points sur un an (+38 en 2022), niveau 8 points inférieur à sa moyenne de 2018-2019.

Les ETI les plus internationalisées n'anticipent qu'un léger ralentissement des exportations vers les pays de l'UE, mais sont plus pessimistes quant à l'évolution de leur activité sur les marchés hors-UE, avec un solde d'opinion en baisse respectivement de 4 et 15 points pour atteindre +44 et +37. Les perspectives à l'export des entreprises moyennement internationalisées fléchissent à destination des pays de l'UE (+17 après +36 en 2022) et s'accroissent à destination des pays hors-UE (+30 après +23 en 2022).

• INDICATEUR PRÉVISIONNEL DE L'ACTIVITÉ À L'EXPORTATION (EN SOLDE D'OPINION POUR L'ANNÉE EN COURS EN %)



Part du CA à l'international :

- 5 % à moins de 25 % (21 % des ETI en 2022)
- 25 % et plus (26 % des ETI en 2022)

02.

**SITUATION FINANCIÈRE,
ACCÈS AU CRÉDIT ET
INVESTISSEMENT**

LA SITUATION DE TRÉSORERIE, PARTANT D'UN NIVEAU FAVORABLE, SE DÉGRADE DANS UN CONTEXTE DE TENSIONS SUR LES COÛTS DE PRODUCTION. LA RÉDUCTION DES MARGES ET UN ACCÈS AU CRÉDIT UN PEU PLUS DIFFICILE FREINERAIENT L'INVESTISSEMENT. LES CRÉATIONS DE FILIALES SERAIENT AUSSI NOMBREUSES QU'EN 2022.

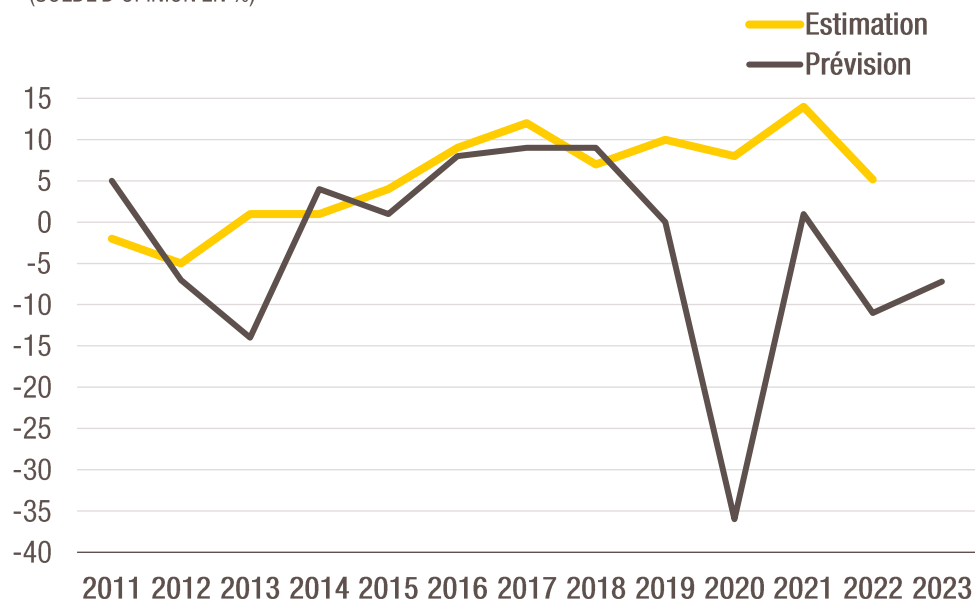
Une trésorerie en dégradation, partant d'un niveau favorable

En 2022, les ETI jugent leur situation de trésorerie moins aisée qu'en 2021, dans un contexte de tensions sur les prix des matières premières, en particulier énergétiques, partant toutefois d'un niveau historiquement élevé. À +5, l'indicateur en solde d'opinion perd 9 points sur un an. Le niveau de trésorerie est toutefois resté plutôt favorable, rejoignant son niveau observé en moyenne historique (+5 en moyenne sur 2011-2022).

En 2023, le solde d'opinion relatif à l'évolution de la situation de trésorerie s'améliore, en hausse de 4 points sur un an, pour s'établir à -7 (après -11 en 2022). Le niveau de trésorerie est ainsi attendu en dégradation et les ETI restent plus pessimistes que la « normale » quant à leur trésorerie à venir, le solde d'opinion s'établissant 9 points sous la moyenne historique pré-crise sanitaire (+2 en moyenne entre 2011 et 2019). À noter que, depuis la crise sanitaire, un écart significatif persiste entre les anticipations des dirigeants d'ETI quant à l'évolution future de leur trésorerie et le jugement qu'ils portent sur cette situation ex-post. Les dispositifs publics visant à soutenir la trésorerie des entreprises l'expliqueraient en grande partie.

• ESTIMATION DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE DE L'ANNÉE PASSÉE ET ÉVOLUTION ATTENDUE POUR L'ANNÉE EN COURS

(SOLDE D'OPINION EN %)



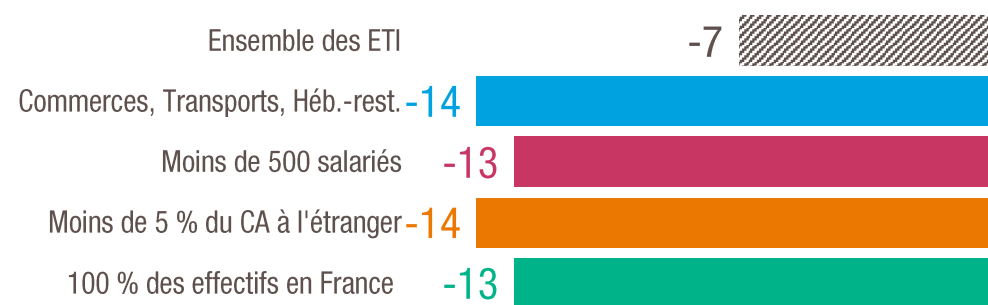
Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Les ETI les plus pessimistes quant à l'évolution de leur situation de trésorerie en 2023 sont celles de plus petite taille, du Commerce / Transport / Hébergement-Restauration, ainsi que les moins internationalisées. À l'inverse, les plus grosses ETI, celles des Services (hors Commerce / Transport / Tourisme), et celles relativement plus internationalisées verraient leur situation financière moins affectée.

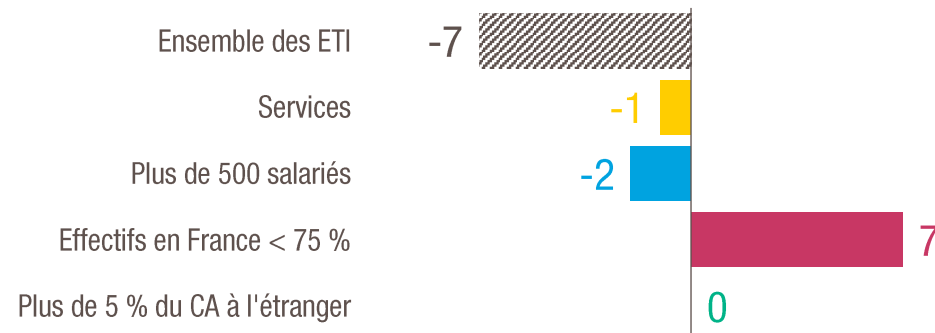
• CATÉGORIES D'ETI LES PLUS PESSIMISTES QUANT À L'ÉVOLUTION DE LEUR TRÉSORERIE EN 2023

(SOLDE D'OPINION EN %)



• CATÉGORIES D'ETI POUR LESQUELLES LES PERSPECTIVES DE TRÉSORERIE EN 2023 SONT LES MOINS DÉGRADÉES

(SOLDE D'OPINION EN %)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

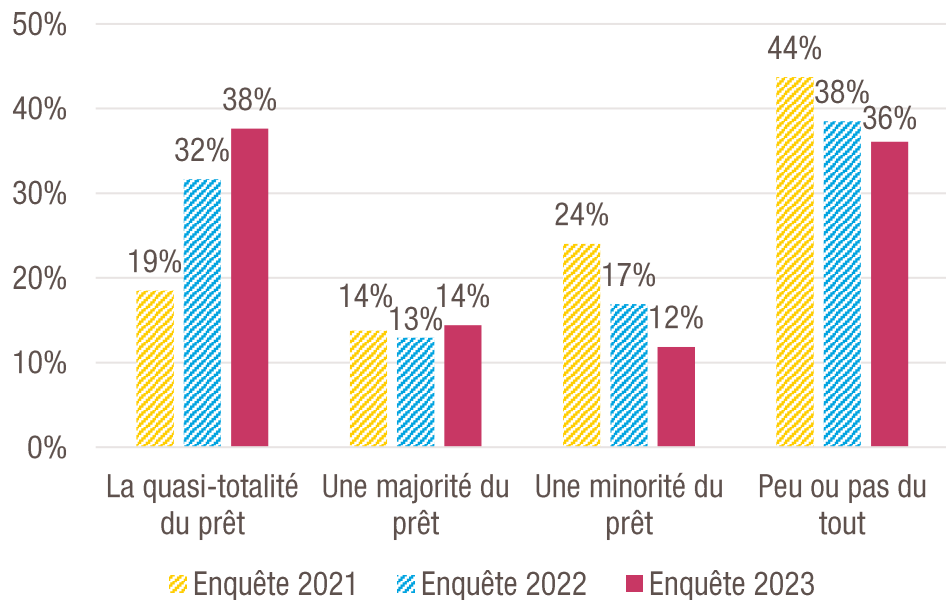
FOCUS

58 % des ETI envisagent d'amortir leur PGE sur plusieurs années

Les PGE (Prêts garantis par l'État) ont été sollicités par les ETI pour faire face au choc d'activité lié à l'épidémie de Covid-19. En avril 2023, environ la moitié des chefs d'entreprise ayant répondu à l'enquête déclarent avoir obtenu un prêt-

Montants utilisés des PGE en avril 2023

(En % de la population des ETI)

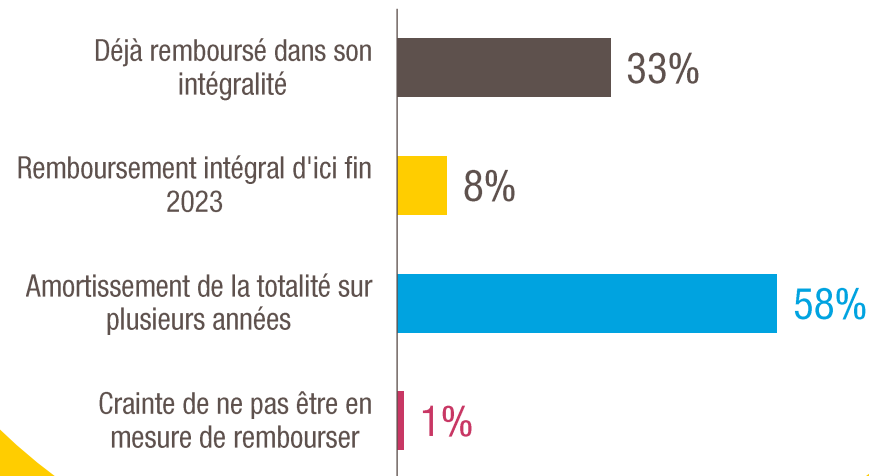


Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Horizon de remboursement des PGE

(EN % de la population des ETI)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

En avril 2023, les ETI sont plus nombreuses à avoir consommé une majorité voire la quasi-totalité de leur PGE que l'an dernier à la même période (resp. 52 % contre 45 % en 2022, proportion moindre que celle des TPE/PME selon le [Baromètre Bpifrance Le Lab-Rexecode de mai 2023](#) – 62 %). La part des ETI de l'Industrie et de la Construction ayant utilisé la majorité voire la quasi-totalité du prêt a sensiblement augmenté, pour atteindre 52 %, contre 41 % un an auparavant), de même que dans les Services (52 % contre 42 %). Elle reste relativement stable chez les entreprises du Commerce, du Transport et de l'Hébergement-Restaurant, à 52 % (après 51 % en 2022). Les ETI semblent avoir puisé dans leur PGE pour faire face aux tensions sur les coûts de production.

58 % des ETI interrogées et ayant bénéficié d'un PGE envisagent de l'amortir sur plusieurs années. (contre 60 % l'an passé). 41 % d'entre elles déclarent avoir déjà remboursé la totalité de leur PGE (33 %) ou être en mesure de le faire d'ici la fin de l'année (8 %). Seules 1 % des ETI craignent de ne pas être en mesure d'effectuer le remboursement (contre 2 % en 2022). Les disparités entre secteurs s'agissant de l'horizon de remboursement des PGE sont similaires à l'an passé : 56 % des ETI de l'Industrie et de la Construction pensent l'amortir sur plusieurs années (45 % en 2022) contre 66 % dans les Services (67% en 2022).

En 2023, des investissements attendus moins dynamiques qu'en 2022

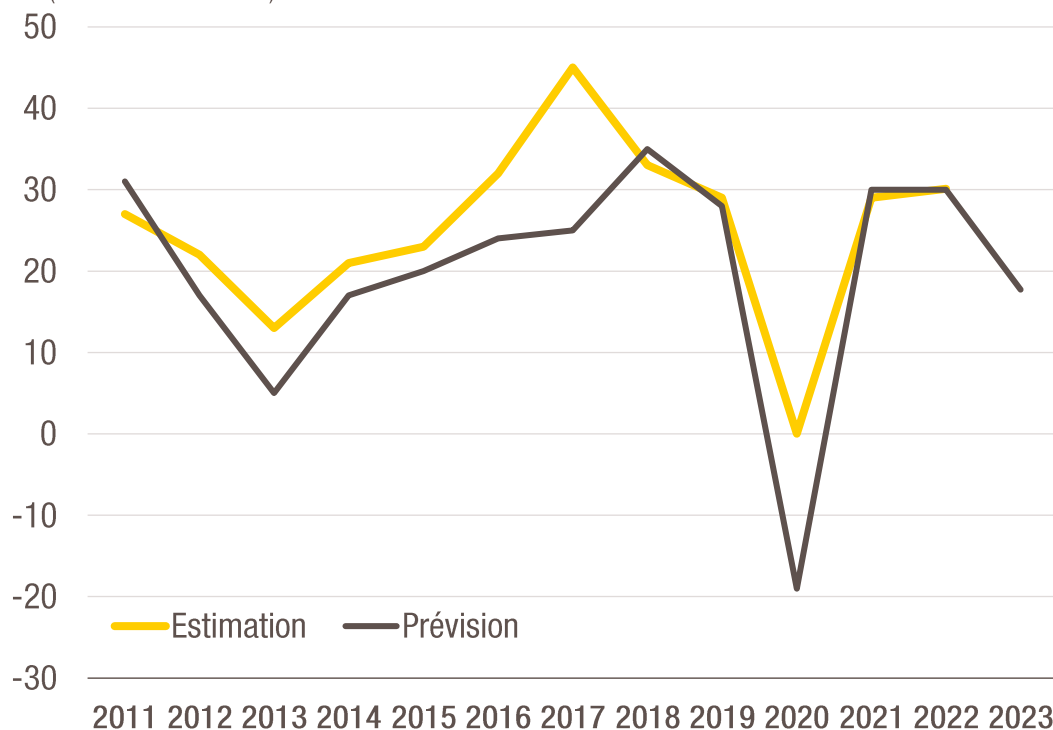
À +18, l'indicateur prévisionnel perd en effet 12 points par rapport à 2022 (-14 points relativement à son niveau pré-crise sanitaire). Le ralentissement des investissements physiques et immatériels concerne l'ensemble des ETI, mais l'ampleur est hétérogène :

- En 2023, les ETI industrielles et de la Construction sont 13 % de plus à envisager accroître leurs investissements qu'à les diminuer, une proportion en baisse de 20 points sur un an. Celles du Commerce / Transport / Tourisme sont 17 % de plus à souhaiter investir davantage que moins (soit 7 points de moins qu'en 2022). L'indicateur perd 10 points dans les autres Services, à 22.
- Les ETI les plus internationalisées sont celles pour lequel le ralentissement de l'investissement serait le plus modéré. En effet, les ETI réalisant plus de 25 % de leur chiffre d'affaires à l'export sont 31 % de plus à souhaiter augmenter leurs investissements qu'à les diminuer (contre 8 % pour celles réalisant moins de 5 % de leurs chiffres à l'export) une proportion en baisse de 6 points relativement à 2022 (contre -18). Ce constat est similaire pour les ETI ayant moins de 75 % de leurs effectifs en France versus celles y ayant la totalité.
- Les ETI innovantes s'attendent à un ralentissement plus marqué de leurs investissements que les non-innovantes. L'indicateur prévisionnel perd 18 points sur un an pour les ETI innovantes contre -6 pour les non-innovantes. Dans les deux cas, le solde d'opinion reste sensiblement inférieur au niveau pré-crise sanitaire.
- Les investissements dits « verts »* seraient un peu plus dynamiques que les investissements pris dans leur ensemble. Leur poids moyen dans les investissements totaux gagnerait deux points en 2023 relativement à 2022, pour atteindre 16 %. La réaction des ETI à la hausse des coûts énergétiques expliquerait en partie cette progression des investissements verts (cf. slide 21). À noter par ailleurs que la part des ETI déclarant avoir réalisé un bilan carbone augmente (45 % contre 31 % en 2022).

* Les investissements dits « verts » sont les investissements dédiés à la transition écologique et énergétique dont le but est de limiter les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte environnementale de l'entreprise.

ESTIMATION DE L'INVESTISSEMENT DE L'ANNÉE PASSÉE ET ÉVOLUTION ATTENDUE POUR L'ANNÉE EN COURS

(SOLDE D'OPINION EN %)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

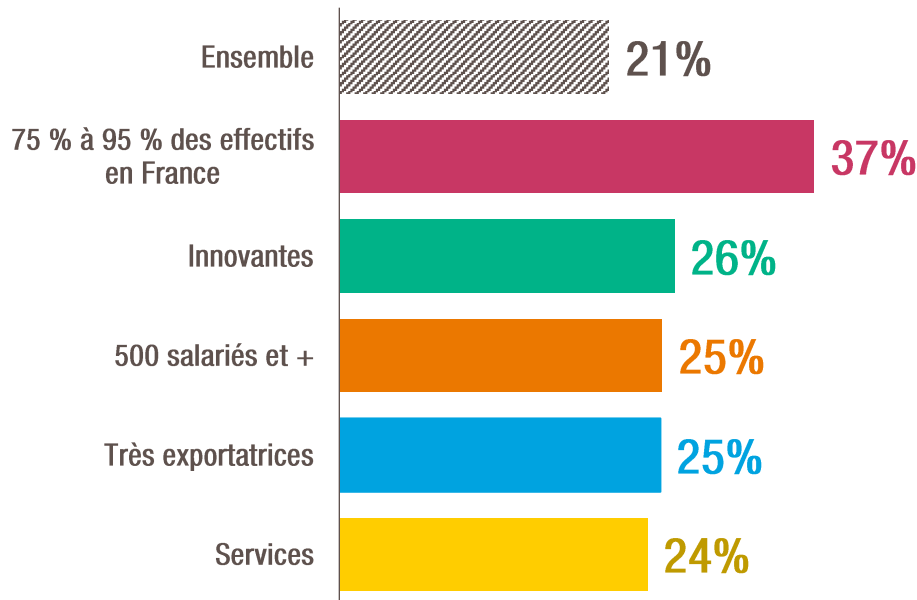


21 % des ETI ont créé au moins une filiale en 2022

En 2022, 21 % des ETI nationales ont créé au moins une nouvelle filiale en France ou à l'étranger, proportion en légère baisse par rapport à 2021 (23 %).

La proportion est stable chez les ETI industrielles (17 %) mais en baisse dans l'ensemble des autres secteurs. Elle s'accroît en revanche chez les ETI moyennement internationalisées. La croissance externe reste, principalement, le fait des plus grosses ETI, de celles ayant des activités innovantes et qui exportent le plus.

- LE TAUX DE CRÉATION D'AU MOINS UNE FILIALE EN 2022 EST LE PLUS ÉLEVÉ DANS LES CATÉGORIES SUIVANTES :
(EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES)



Base : échantillon redressé

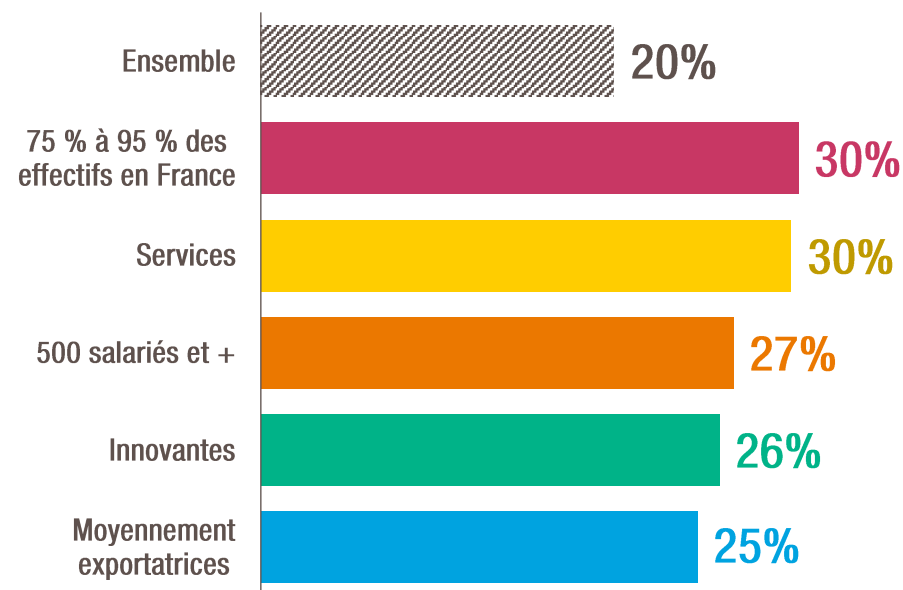
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

1 ETI sur 5 a des projets de création de nouvelles filiales en 2023

À 33 %, la proportion d'ETI envisageant de prendre de nouvelles participations en 2023 est en baisse de 3 points de pourcentage par rapport à 2022 et demeure plus faible qu'observée pré-crise sanitaire (43 % en moyenne sur 2018-2019).

La proportion d'ETI déclarant envisager de créer une nouvelle filiale en 2023 est quasiment stable relativement à 2022, à 20 % (21 % en 2022). Cette proportion demeure inférieure à son niveau pré-crise sanitaire (29 % en moyenne sur 2018-2019). Là encore, les ETI de plus grande taille, du secteur des Services et celles ayant une activité à l'internationale sont les plus nombreuses à envisager un projet de nouvelle filiale.

- LES PROJETS DE CRÉATION DE FILIALES EN 2023 SONT PLUS FRÉQUENTS CHEZ LES ETI AYANT LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES :
(EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

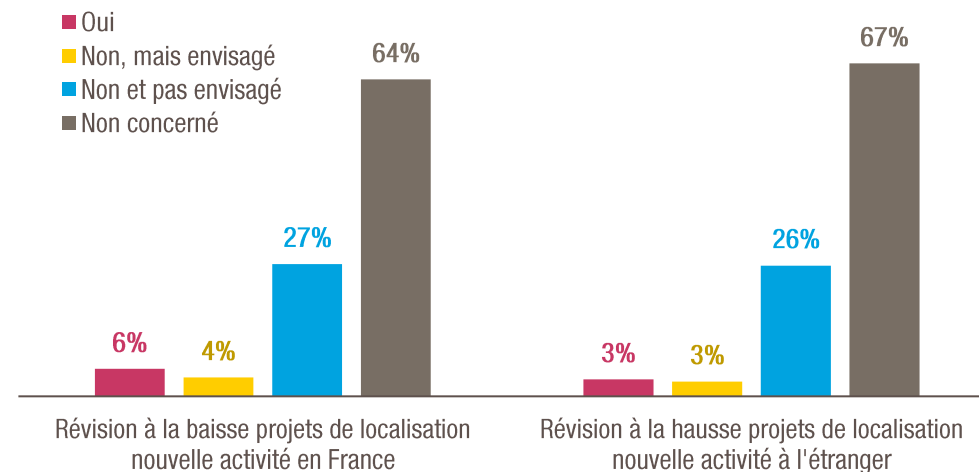
13% des ETI ont des projets de création de filiale ou de prise de participations à l'étranger

La proportion d'ETI envisageant de créer des filiales ou de prendre des participations à l'étranger en 2023 s'élève à 13 %, une proportion stable relativement à 2022, mais inférieure à celle observée en 2019 (18 %).

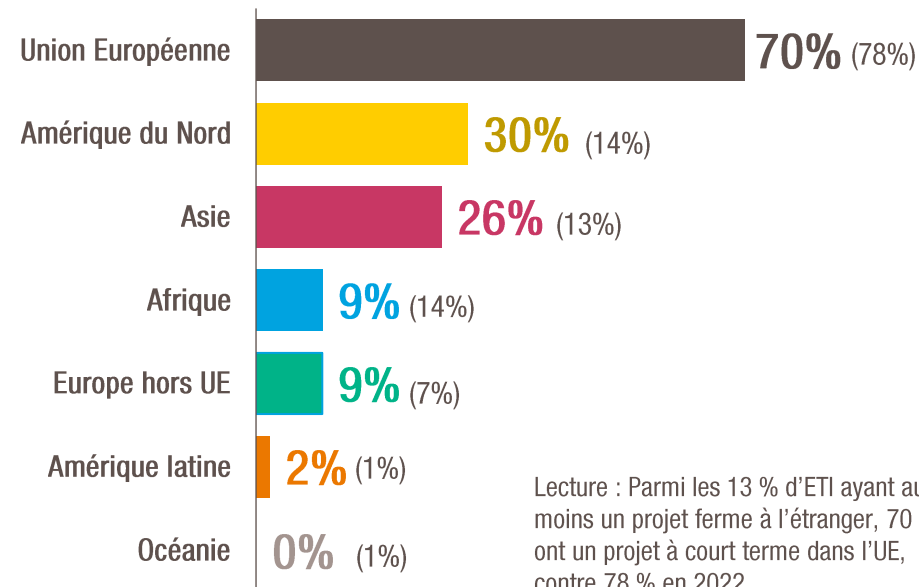
Malgré une baisse de la part des ETI ayant un projet dans l'Union européenne (UE), celle-ci reste de loin la première zone d'implantation. La part des projets vers l'Amérique du Nord augmente nettement par rapport à l'an dernier :

- La proportion d'ETI ayant un projet en UE baisse de 8 points à 70 % mais reste nettement supérieure à son niveau de 2019 (58 %). Les ETI semblent ainsi continuer à favoriser des zones d'implantation plus proches géographiquement de la France, tendance observée depuis la crise sanitaire et sans doute encore motivée par les tensions géopolitiques. La part de l'Afrique dans les destinations se réduit toutefois un peu, à 9 % contre 14 % en 2022. À noter que 62 % des ETI se déclarent inquiètes quant au risque de conflits géopolitiques.
- Néanmoins, les ETI semblent s'ouvrir un peu plus à des pays plus lointains :
 - A 26 %, la part des ETI ayant un projet de croissance externe en Asie augmente de 13 points relativement à 2022 et s'établit à un niveau légèrement supérieur à sa moyenne historique (24 % en moyenne entre 2012 et 2022). La réouverture de la Chine en début d'année a notamment pu contribuer à ce mouvement.
 - La part des ETI ayant un projet de croissance externe en Amérique du Nord s'accroît également significativement cette année, de 16 points par rapport à 2022, à 30 % (un niveau nettement supérieur à celui observé par le passé, de 17 % en moyenne entre 2012 et 2022). Les politiques américaines visant à attirer les projets sur son territoire (*Inflation Reduction Act, Chips and Science Act*) pourraient être une piste d'explication de mouvent haussier. A noter toutefois que le faible nombre de projets signifiés dans notre échantillon introduit de la volatilité dans les proportions mentionnées.
- Par ailleurs, les prix de l'énergie semblent affecter les choix de localisation d'un nombre restreint d'ETI. Parmi l'ensemble des ETI ayant des projets de créations de filiales (en France ou à l'étranger), environ 2 ETI sur 3 se disent non concernées par un éventuel impact de la hausse des prix de l'énergie sur la localisation de leur projet, et plus d'1 ETI sur 4 n'envisagent pas de réviser leur projet (à la hausse ou à la baisse) pour ce motif. Elles sont néanmoins 6 % à déclarer revoir à la baisse leurs projets de localisation d'activités nouvelles en France, et 3 % reverraient à la hausse leurs projets de localisation à l'étranger.

• RÉVISION DE LA STRATÉGIE D'IMPLANTATION DES NOUVEAUX PROJETS DES ETI EN RAISON DE LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE: (EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI AYANT DES PROJETS DE NOUVELLES ACTIVITÉS)



• RÉPARTITION DES ETI AYANT UN OU PLUSIEURS PROJETS FERMES À L'ÉTRANGER PAR ZONE D'IMPLANTATION: (EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES, RAPPEL EN 2021)



Lecture : Parmi les 13 % d'ETI ayant au moins un projet ferme à l'étranger, 70 % ont un projet à court terme dans l'UE, contre 78 % en 2022

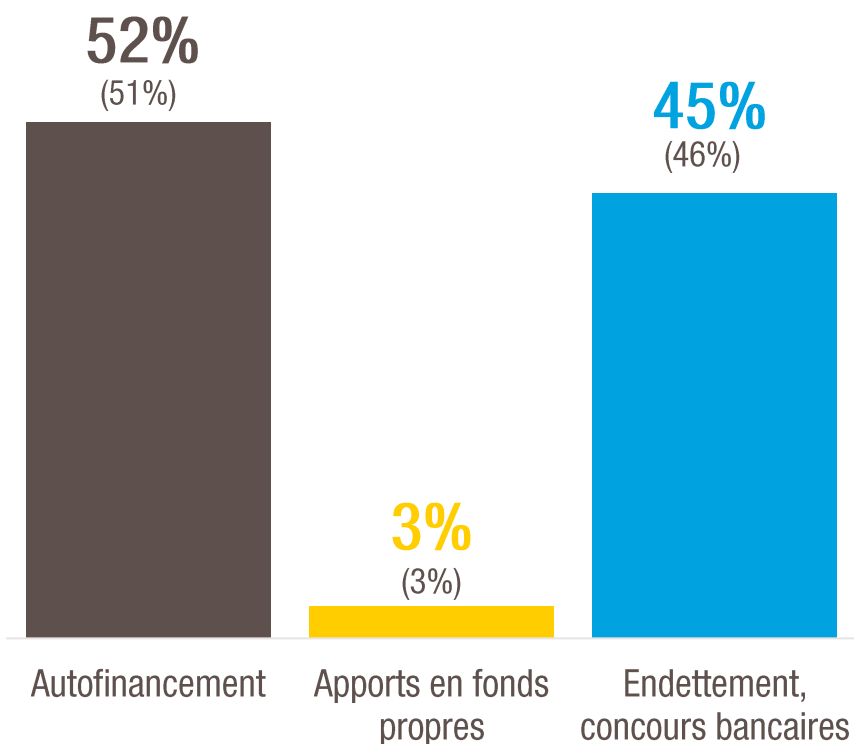
Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Un peu plus de la moitié des investissements de croissance en 2022 a été autofinancé

En 2022, la structure de financement des investissements adoptée par les ETI est stable relativement à 2021. En effet, le poids moyen de l'endettement financier et des concours bancaires dans le plan de financement des ETI est de 45 %, soit 1 point de moins que l'année précédente. Les ETI ont également eu recours à l'autofinancement dans une proportion similaire à 2021, le poids moyen dans le plan de financement s'élevant à 52 % (contre 51 % l'année précédente).

- **PLAN DE FINANCEMENT MOYEN DES INVESTISSEMENTS DE CROISSANCE RÉALISÉS PAR LES ETI EN 2022**
(EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES, RAPPEL EN 2021)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

En 2023, les ETI devraient nettement moins recourir à l'endettement financier

En 2023, l'investissement prévu en net ralentissement par rapport à l'an passé (solde prévisionnel de +18 contre +30 en 2022) et la légère baisse des prises de participation et des créations de filiales devraient conduire à des besoins de financement des ETI nationales moins dynamiques que l'an passé.

Afin de financer leurs investissements de croissance interne et externe en 2023, les ETI devraient nettement moins recourir à l'endettement qu'en 2022, dans un contexte de durcissement des conditions d'octroi des crédits. Elles sont en effet 14 % de plus à souhaiter accroître leur recours à des concours financiers externes pour financer leurs investissements qu'à le diminuer, proportion en baisse de 8 points par rapport à 2022 (26 % souhaitent accroître cette part relative contre 32 % en 2022, et 12 % envisagent de la réduire, contre 9 %). Elles sont en revanche aussi nombreuses qu'en 2022 à souhaiter augmenter le recours à l'autofinancement (20 %, identique à l'an passé) conduisant à un solde prévisionnel relativement stable, à +10 après +11 en 2022. De plus, le recours aux fonds propres augmenterait un peu, le solde d'opinion s'accroissant de 2 points, à +2.



En 2023, l'accès au crédit serait plus contraint

En 2022, le ralentissement de l'activité, accompagné d'une dégradation de la situation de trésorerie dans un contexte de hausse des prix de l'énergie et du durcissement rapide de la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne (BCE), ont mené à des conditions de financement un peu plus difficiles sur l'année. Ainsi, la part des ETI nationales n'ayant rencontré aucune difficulté particulière pour financer leur trésorerie ou leurs investissements diminue de 7 points par rapport à 2021, et atteint 75 %. À l'inverse 22 % de ces entreprises ont rencontré quelques difficultés surmontables, une proportion en hausse de 7 points par rapport à l'année précédente (contre 16 % en 2019). La part des entreprises ayant eu des difficultés majeures demeure quant à elle stable à un niveau faible (3 % soit 2 points supérieur au niveau d'avant crise).

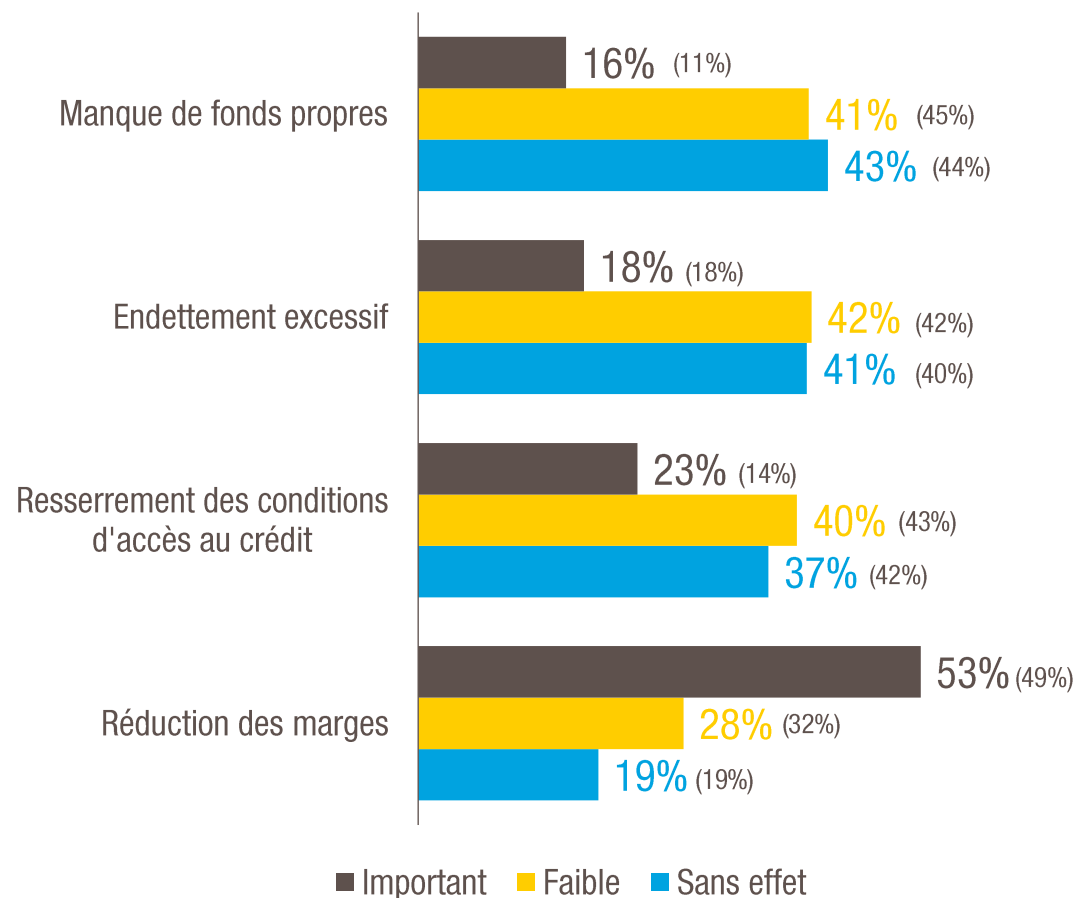
Même si le manque de fonds propres reste le facteur le moins contraignant dans l'accès au financement, la part des ETI pour lesquelles il constitue un frein majeur s'accroît de 4 points, à 16 %. Le niveau d'endettement élevé reste cité dans une proportion similaire (18 % des ETI, proportion stable par rapport à l'année passée). L'insuffisance des marges d'exploitation reste le principal frein à l'accès au financement des ETI, affectant 53 % des ETI, soit 4 points de plus qu'en 2022 (13 points de plus qu'en 2021). Enfin, le resserrement des conditions d'accès au crédit est devenu un obstacle important pour une part des ETI bien plus élevée qu'en 2022, à 23 % soit 9 points de plus que l'an passé.



Selon l'enquête trimestrielle auprès des banques concernant leur politique de distribution de crédit ([enquête BLS](#)), les conditions d'octroi de crédit aux entreprises en France se sont nettement durcies depuis le 2^{ème} trimestre 2022. Tandis qu'au T1 2022, les banques interrogées étaient moins de 10 % de plus à rapporter un durcissement des conditions d'octroi de crédit qu'un assouplissement, cette part a atteint 27 % au T1 2023. En effet, depuis le début de l'été 2022, la BCE a nettement durci sa politique monétaire. Entre juin 2022 et mai 2023, le taux principal de refinancement est passé de 0 % à 3,75 %.

Selon cette enquête, les conditions devraient encore se durcir à court terme, quoique plus lentement que le rythme observé lors des trimestres précédents.

• APPRÉCIATION DES OBSTACLES À L'ACCÈS AUX FINANCEMENTS EN AVRIL 2023 (EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES, RAPPEL EN 2022)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.



03.

**LES ETI FACE AU
CONTEXTE
INFLATIONNISTE**

**EN 2023, LES PRIX ET SALAIRES SONT
ATTENDUS PLUS DYNAMIQUES QU'EN 2022.
LES TENSIONS SUR LES COÛTS INQUIÈTENT
LES ETI, NOMBREUSES À ATTENDRE UNE
DÉGRADATION DE LEUR MARGE ET DE LEUR
COMPÉTITIVITÉ.**

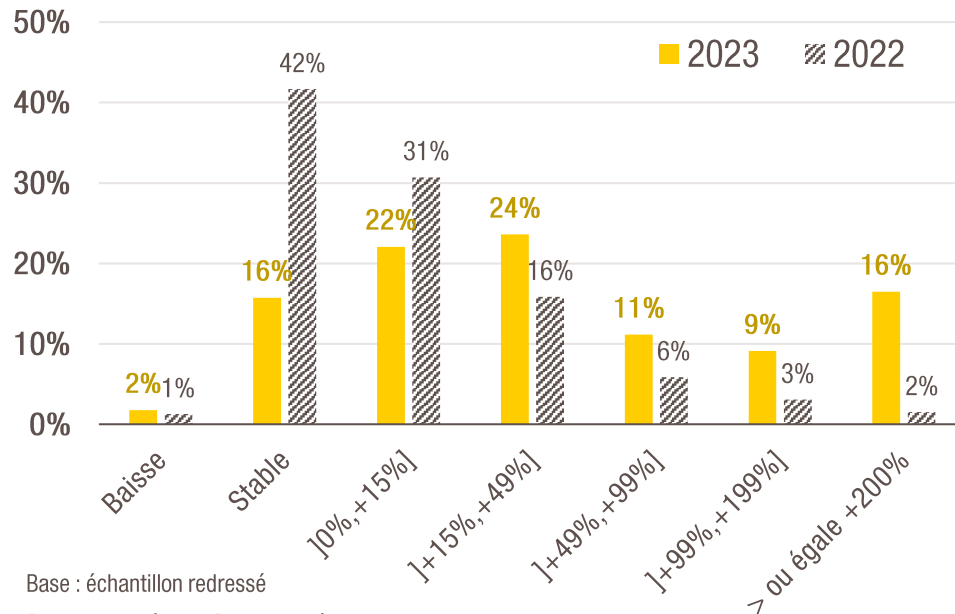
Les ETI anticipent une nette augmentation de leur facture énergétique en 2023 et réagissent pour amortir le choc

Les ETI françaises anticipent une nette augmentation du prix unitaire de l'électricité qui figurera sur leur facture en 2023.

- Par rapport au prix de 2022, 1 ETI sur 4 prévoit une multiplication par 2 ou plus (seulement 5 % en 2022 par rapport à 2021), dont 16 % une multiplication par 3. Une telle augmentation, dans un contexte de détente significative du prix spot de l'électricité sur le marché, s'explique par la renégociation des contrats à prix fixe avec les fournisseurs d'énergie.
- Les ETI de l'Industrie et de la Construction seraient les plus concernées par la hausse de prix. 32 % d'entre elles anticipent un doublement voire plus de leur facture d'électricité, contre entre 23 % et 24 % dans les Services. Plus spécifiquement, 24 % de celles dans l'Industrie et la Construction prévoient un triplement.

Variation du prix unitaire de l'électricité estimée en 2022 et prévue en 2023

(En % de la population des ETI)

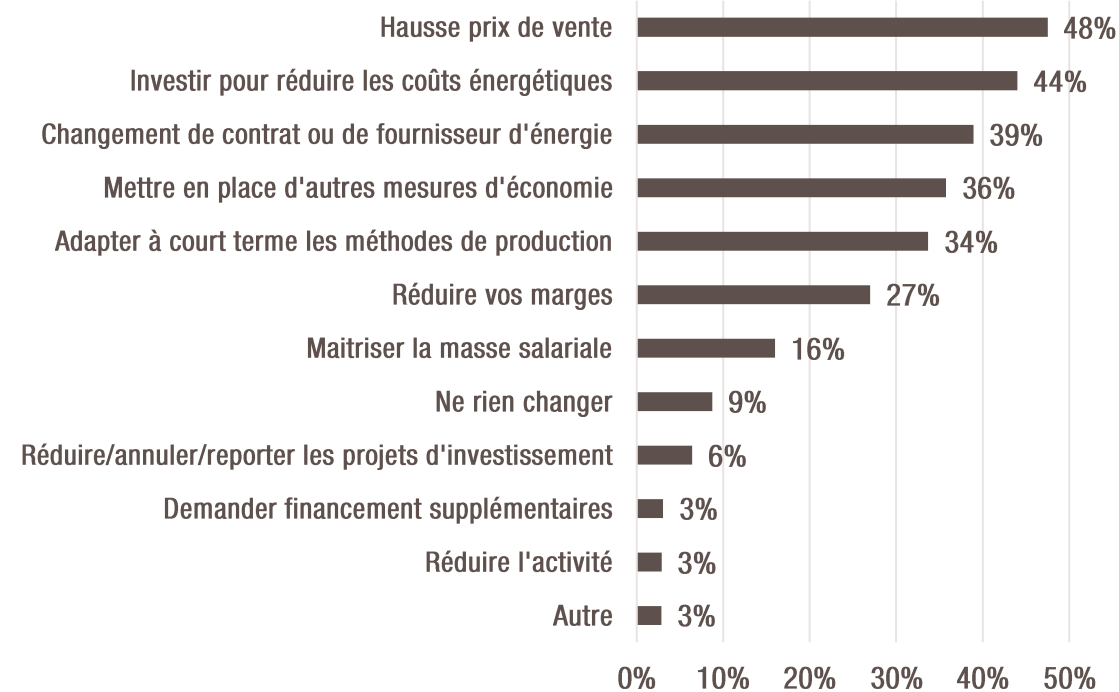


Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Réaction des ETI face à la hausse du prix de l'électricité en 2023

(En % de la population des ETI)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Face à la hausse du coût de l'énergie, les ETI sont nombreuses à augmenter leurs prix de vente et adopter des stratégies pour réduire les coûts énergétique. Elles sont en revanche peu nombreuses à réduire leur activité:

- Près d'une ETI sur deux envisage d'accroître ses prix de vente en 2023 (près de 3 ETI sur 4 dans l'Industrie et autour de 40 % dans les Services).
- 44 % des ETI souhaitent investir pour réduire durablement les coûts énergétique (elles sont environ la moitié dans l'Industrie et dans le Commerce / Transport / Hébergement-Restaurant contre un tiers dans les Services).
- 39 % prévoient de renégocier leur contrat avec leur fournisseur (44 % dans les Services contre 35 % dans l'Industrie).
- Un peu plus du tiers comptent mettre en place des mesures d'économie (hors réduction des coûts énergétique) et/ou adapter les méthodes de production / travail.
- Elles sont seulement 6 % à songer réduire, annuler ou reporter leurs projets d'investissement et 3 % à réduire leur activité.

Les ETI prévoient des hausses de prix et salaires en 2023, en majorité supérieures à celles appliquées en 2022

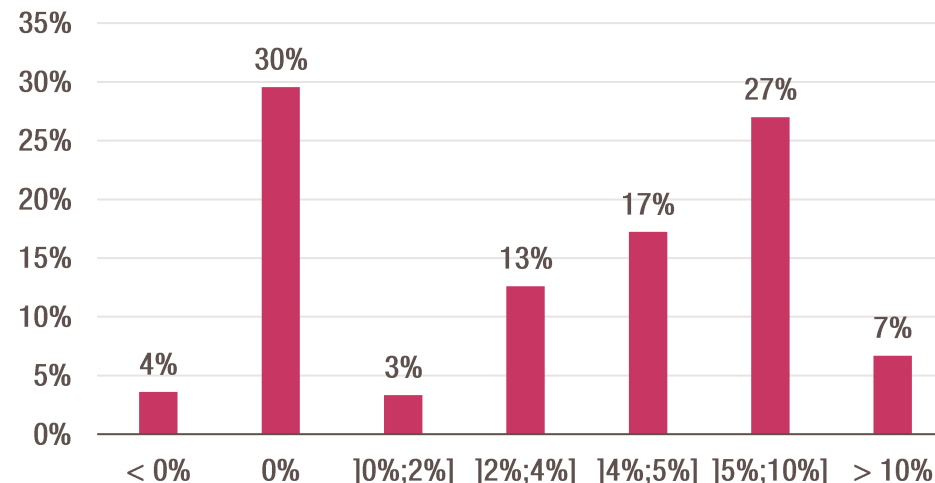
Dans ce contexte de tensions sur les coûts de production, 67 % des ETI prévoient d'augmenter leurs prix de vente en 2023. L'augmentation accordée (y compris celles ne prévoyant pas d'augmenter les prix) serait de +4,3 % en moyenne :

- La hausse de prix serait de +4,7 % dans l'Industrie / Construction et de +5,2 % dans le Commerce / Transport / Tourisme. Une ETI sur trois prévoient une hausse supérieure à 5 %. Cette part s'élève à 43 % dans le Commerce / Transport / Tourisme, à 38 % dans l'Industrie et à 21 % dans les Services.
- Pour 60 % des ETI, la hausse des prix de vente prévue en 2023 serait supérieure à celle appliquée l'an dernier. Ce serait le cas pour 69 % des ETI des Services contre 59 % pour celles du Commerce / Transport / Tourisme et 53 % pour celles de l'Industrie et de la Construction.

Les tensions inflationnistes et les difficultés de recrutement conduiraient les ETI à accroître les salaires en 2023 :

- 94 % des ETI françaises envisagent d'augmenter les salaires de leurs collaborateurs, et 51 % prévoient une hausse supérieure à celle accordée en 2022.
- En moyenne, les salaires augmenteraient de 3,9 % relativement à 2022. Cette hausse serait supérieure à 5 % pour 1 ETI sur 5.
- La hausse des salaires serait la plus élevée chez les ETI industrielles, d'en moyenne +4,2 % (contre entre +3,7 % et +3,9 % pour les autres secteurs). 23 % des ETI de l'Industrie / Construction et des Services envisagent une augmentation supérieure à 5 %, contre 15 % dans le Commerce / Transport / Tourisme.
- La hausse des salaires serait plus élevée parmi les ETI de grande taille (effectif supérieur à 500 salariés, +4,2 % en moyenne). 24 % d'entre elles prévoient une hausse supérieure à 5 % contre 15 % pour celles de moins de 500 salariés.

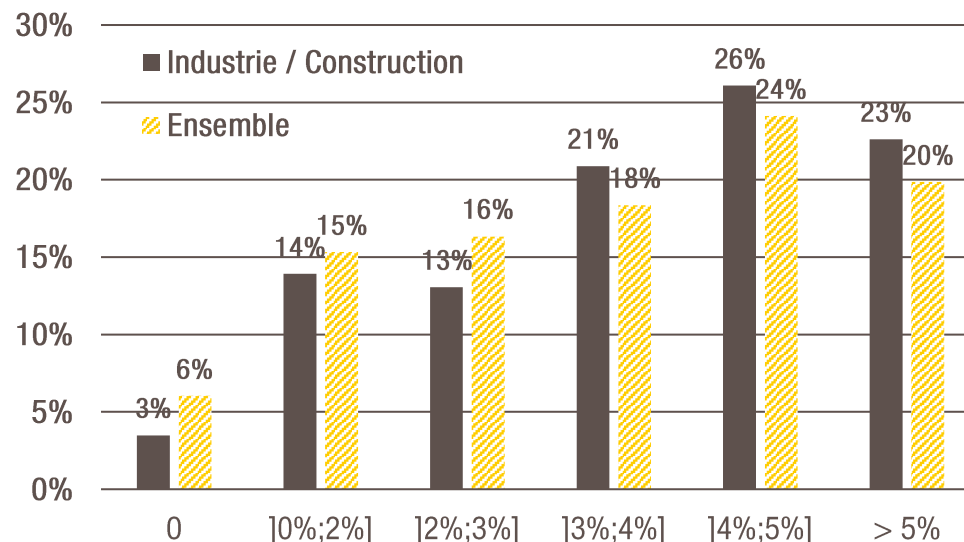
• AUGMENTATION DES PRIX DE VENTE PAR LES ETI EN 2023 (EN % DE LA POPULATION DES ETI)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

• AUGMENTATION PRÉVUE DES SALAIRES EN 2023 (RÉPARTITION DES ETI EN %)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Le contexte inflationniste inquiète les ETI, notamment quant à son impact sur leur compétitivité

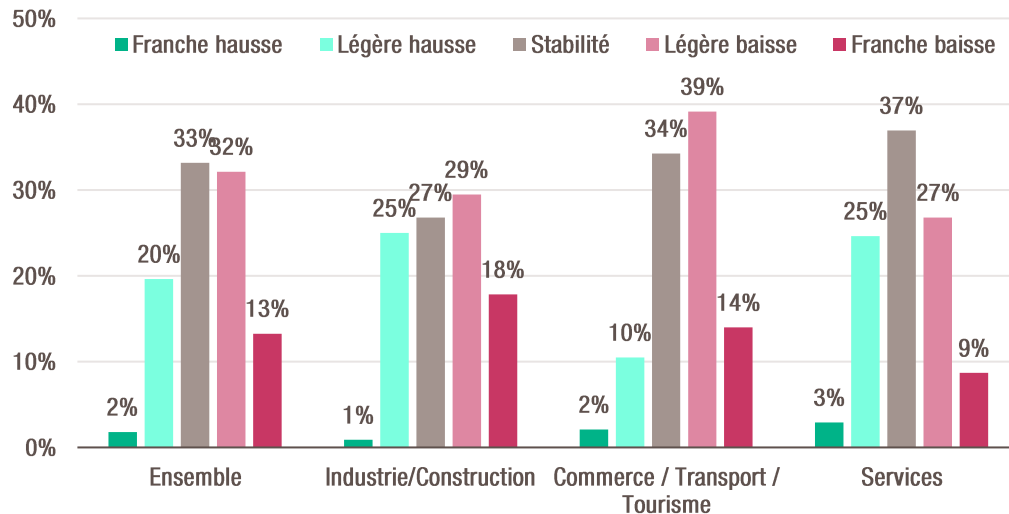
85 % se déclarent inquiètes face aux risques inflationnistes (dont un tiers des ETI très inquiètes).

Pour une ETI sur deux, les tensions sur les coûts et les prix freineraient leur développement (63 % pour les ETI de l'Industrie/Construction).

Malgré des hausses de prix anticipées en 2023 qui surcompenseraient les hausses de salaires prévues (cf. page 22) :

- 45 % des ETI attendent une dégradation de leur marge nette cette année, 32% une légère baisse et 13% une franche baisse.
- 1 ETI sur 3 prévoit toutefois une stabilité de leurs marges et 20 % une légère hausse. Là encore, les ETI de l'Industrie / Construction et des secteurs du Commerce / Transport / Tourisme sont les plus concernées, avec respectivement 47 % et 53 % d'entre elles qui connaîtraient une baisse de leurs marges.
- Enfin, face à la seule hausse du prix de l'électricité, 27 % des ETI déclarent compter réduire leur marge.

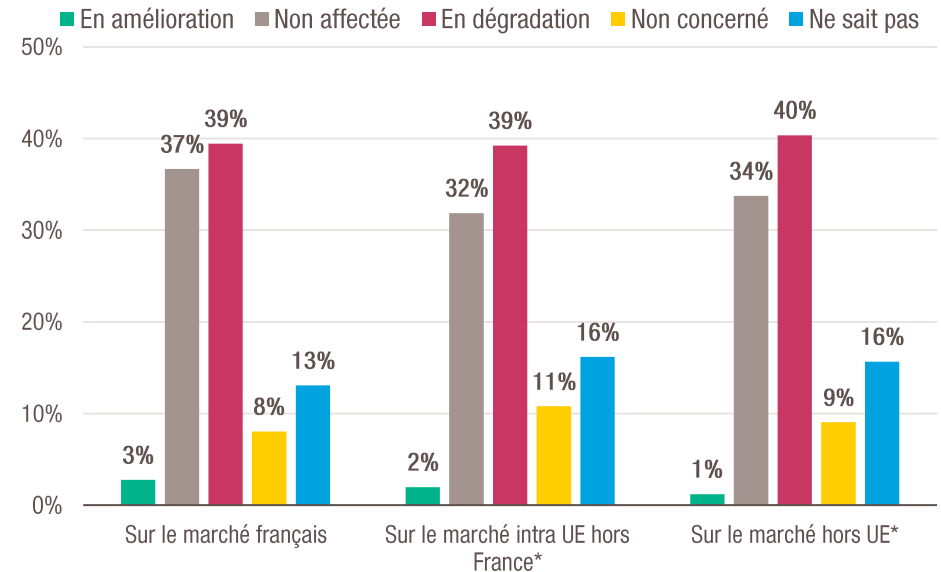
EVOLUTION DES MARGES NETTES ANTICIPÉE PAR LES ETI EN 2023 (EN % DE LA POPULATION DES ETI)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

JUGEMENT DES ETI SUR L'ÉVOLUTION DE LEUR COMPÉTITIVITÉ EN LIEN AVEC LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ (EN % DE LA POPULATION DES ETI)



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

* Les parts calculées ici sont en pourcentage de la population des ETI ayant déclaré une activité à l'internationale

Environ 40 % des ETI pensent qu'en 2023, l'évolution des prix de l'énergie se traduira par une dégradation de la compétitivité de leur offre et ce, quel que soit le marché de destination (France, Union Européenne ou hors de l'UE).

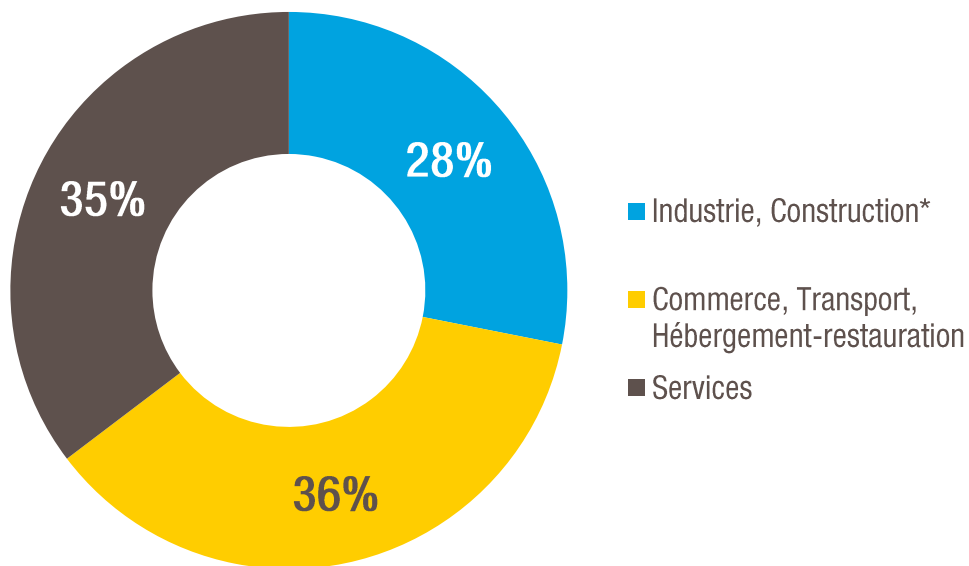
- Cette inquiétude semble surtout gagner les ETI industrielles. Selon le marché de destination des produits, entre 50 % et 60 % d'entre elles connaîtraient une dégradation de leur compétitivité cette année.
- 37 % des ETI estiment en revanche que leur compétitivité ne sera pas affectée. 3 % jugent même qu'elles s'en verraient améliorées (probablement des ETI dont les principaux concurrents font également face à des hausses de coûts énergétiques).

03.

**PROFIL DES ETI
NATIONALES**

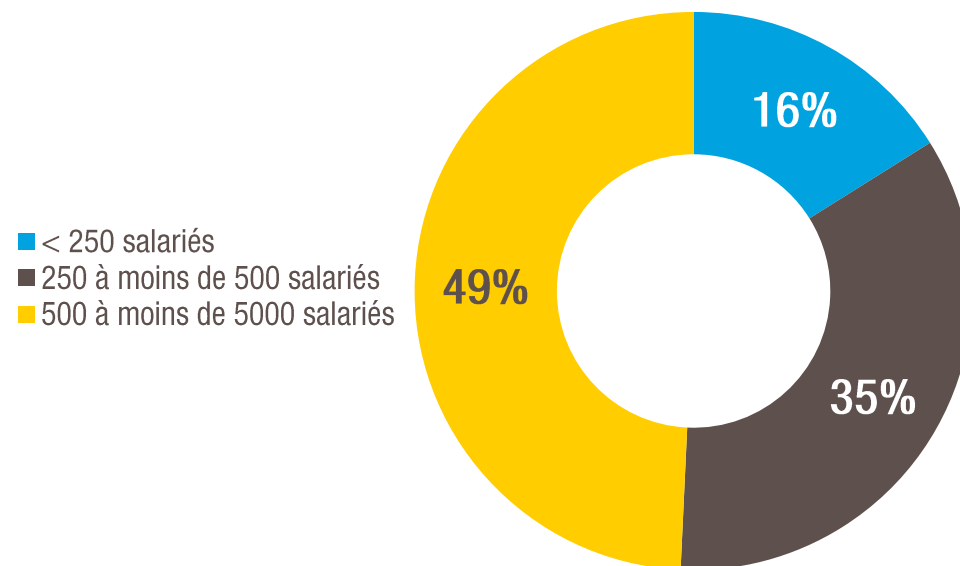
Caractéristiques des 400 ETI nationales répondantes

• RÉPARTITIONS DES ETI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

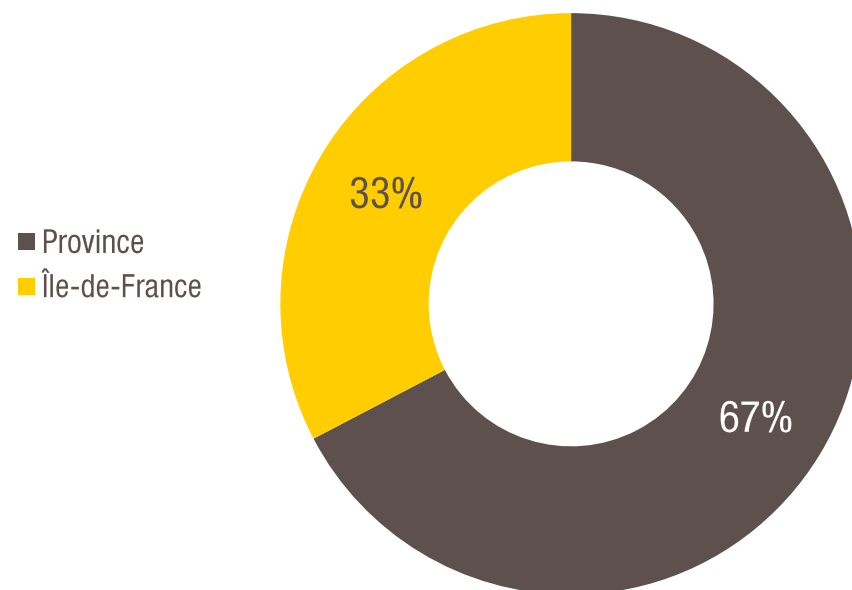


* Ce secteur est composé d'environ 80 % d'ETI industrielles et 20 % d'ETI de la Construction. Lorsque les résultats sont présentés pour ce secteur, la tendance observée est donc en grande majorité déterminée par celle du secteur de l'Industrie. Les résultats présentés pour celui de la Construction pris séparément sont à prendre avec précaution.

• RÉPARTITION DES ETI PAR TAILLE



• RÉPARTITION DES ETI PAR RÉGION

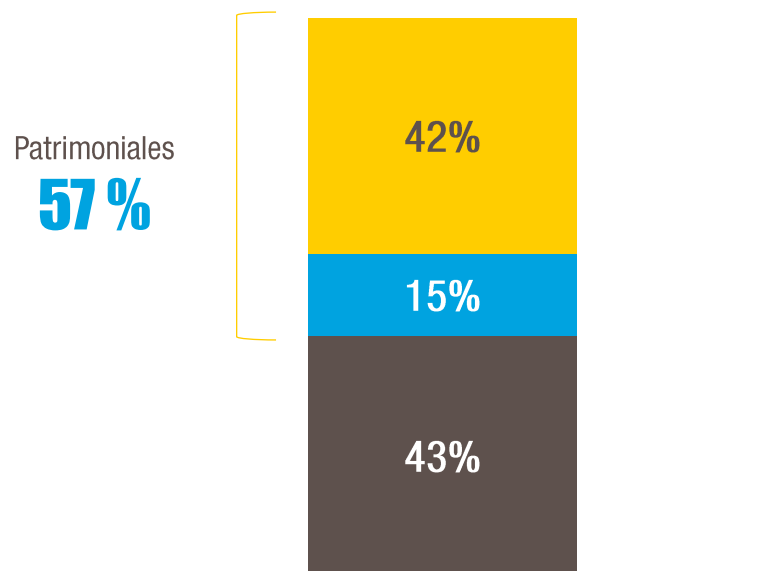


Structure capitalistique

Quasiment 6 ETI sur 10 sont des entreprises « patrimoniales »⁽¹⁾, leur capital étant détenu à 50 % et plus par des personnes physiques nommément connues. 74 % d'entre elles sont dites « familiales », l'entreprise appartenant à une seule personnes ou un lien de parenté existant entre les détenteurs du capital. Ces entreprises familiales représentent 42 % des ETI.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LEUR CARACTÈRE PATRIMONIAL

- Non patrimoniales
- Autres
- Familiales



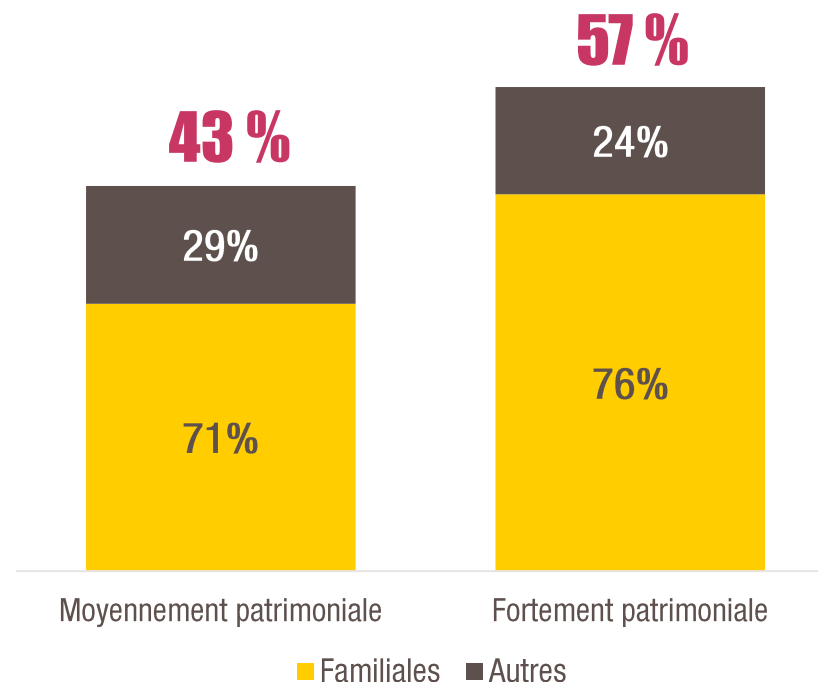
Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

⁽¹⁾ Entreprise dont au moins la moitié du capital social est détenu par des personnes physiques nommément connues. Elles sont dites familiales s'il y a des liens de parenté entre elles.

Selon le niveau de contrôle du capital par ces personnes, le caractère patrimonial de ces ETI est plus ou moins prononcé: les fortement patrimoniales (100 % du capital) et les moyennement patrimoniales (50 % à moins de 100 % du capital) représentent respectivement 57 % et 43 % de cette population.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LE NIVEAU DE CONTRÔLE DU CAPITAL



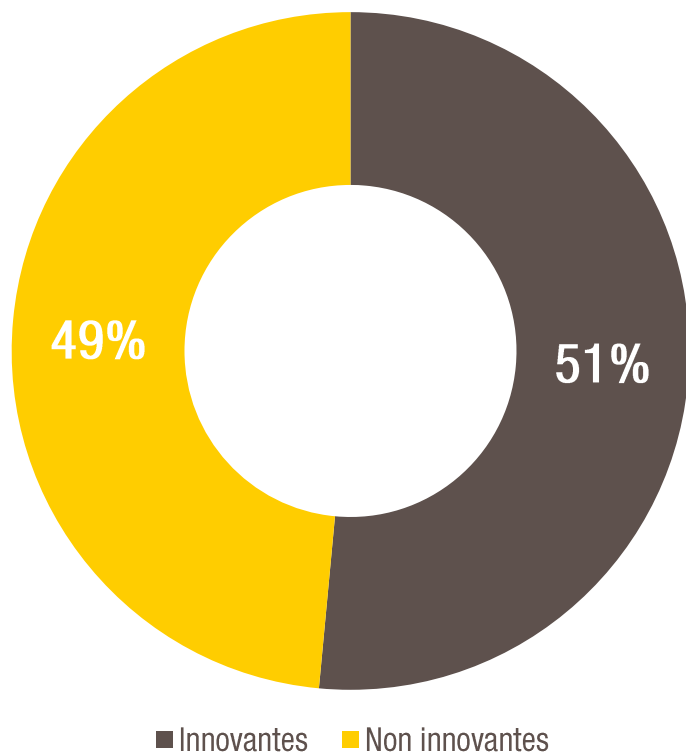
Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

ETI et innovation

En 2023, un peu plus d'une ETI sur deux est innovante, essentiellement pour avoir financé des frais de recherche et développement et/ou déposé des brevets/marques/dessins/modèles. Une très grande majorité (75 %) des ETI industrielles sont innovantes. Elles représentent 34 % des ETI innovantes.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LEUR CARACTÈRE INNOVANT

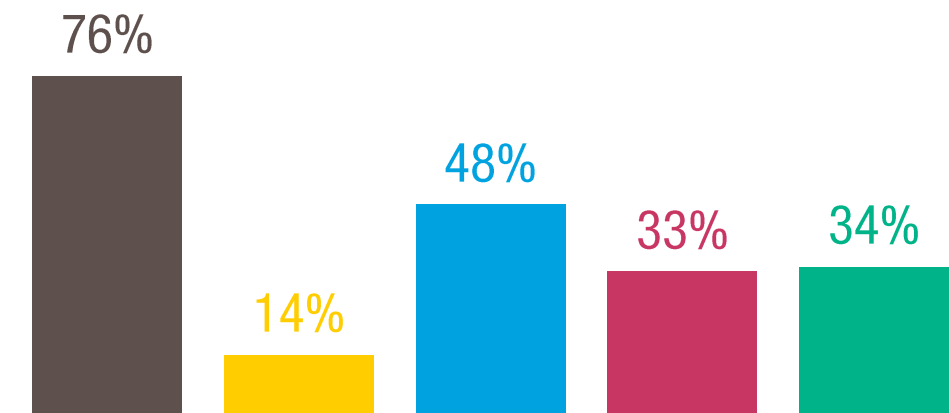


Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

• ETI INNOVANTES : CARACTÉRISATION DES ACTIONS (AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES)

Une entreprise est qualifiée « innovante » si elle a réalisé au moins 1 des 5 mesures suivantes au cours des 3 dernières années :



A. Financé des frais de recherche et développement (interne ou externe) ou recruté du personnel de R&D.

B. Acquis une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie

C. Déposé un brevet, une marque, un dessin ou un modèle

D. Développement pour le compte d'un tiers d'un produit ou procédé (prestation) nouveau ou significativement amélioré

E. Commercialisé un nouveau produit, bien ou service (hors simple revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises et hors modifications esthétiques ou de conditionnement de produits déjà existants), ou utilisé un nouveau procédé (ou méthode) de production, de commercialisation, ou d'organisation. De plus, aucun produit ou procédé analogue n'était déjà utilisé ou commercialisé par des concurrents.

Base : échantillon redressé

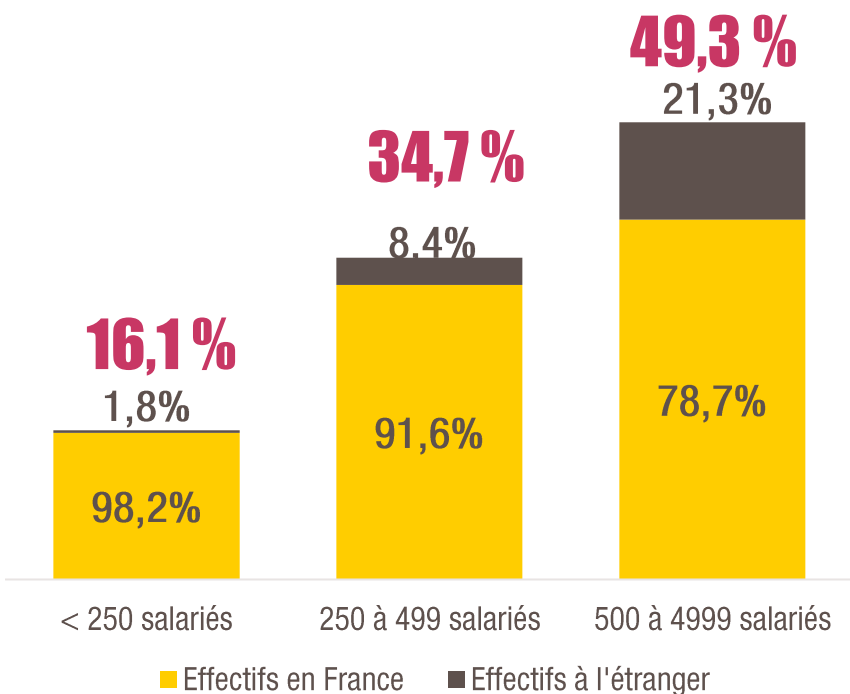
Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Emploi

Plus de la moitié des ETI ont moins de 500 salariés

La moitié des ETI a moins de 520 salariés (470 salariés en France) et un quart plus de 971 salariés (plus de 799 en France). En 2022, 81 % des effectifs salariés des ETI se situent en France et seuls 19 % à l'étranger.

- RÉPARTITION PAR CLASSE D'EFFECTIF AVEC VENTILATION DES EFFECTIFS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

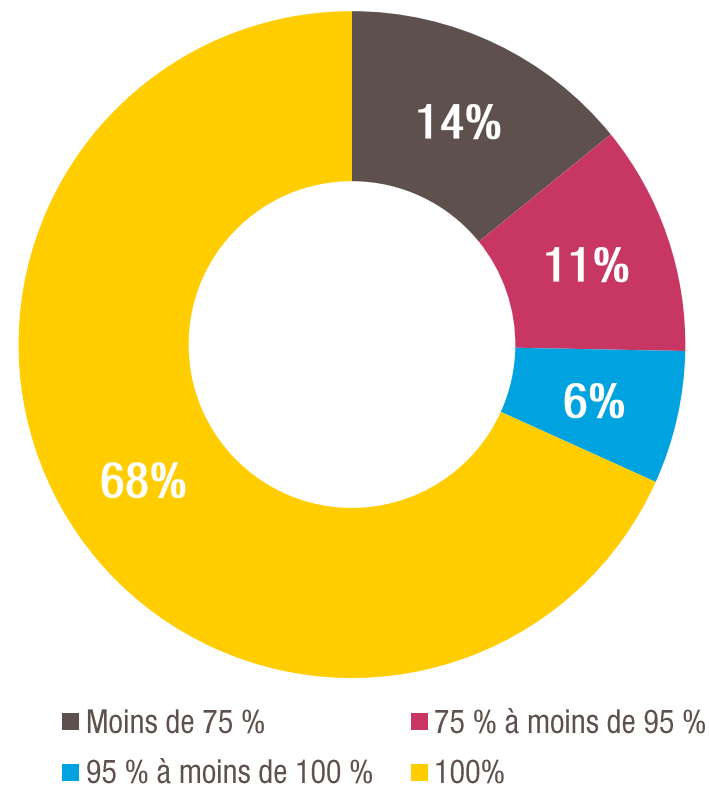


Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Les ETI sont principalement implantées en France : 68 % ont la totalité de leur effectif en France et 86 % y ont plus des trois quarts. Plus des trois quarts (78 %) des ETI les plus internationalisées (i.e. ayant moins de 75 % de leurs effectifs en France) sont des entreprises de plus de 500 salariés. Par ailleurs, 39 % des ETI les plus internationalisées appartiennent au secteur de l'Industrie.

- RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DES EFFECTIFS EN FRANCE

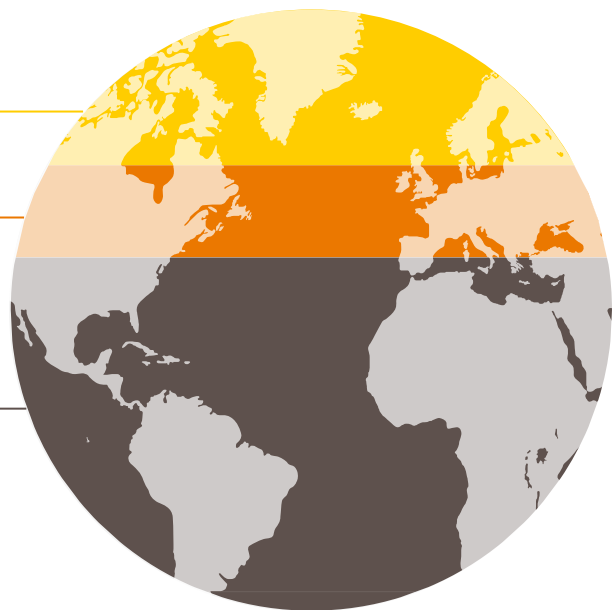


Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Activité et implantations à l'international

• RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL



DEGRÉ D'INTERNATIONALISATION

26 % **FORTE**
INTERNATIONALISATION
25 % et plus du CA

21 % **MOYENNE**
INTERNATIONALISATION
De 5 % à moins de 25 % du CA

53 % **PAS OU PEU**
D'INTERNATIONALISATION
Moins de 5 % du CA

Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

47 % des ETI ont une activité à l'international

Le pourcentage moyen du chiffre d'affaires réalisé hors de France est de 17 %. 26 % des ETI réalisent au moins un quart de leur activité en dehors de l'Hexagone.

La taille des ETI a une influence sur le poids moyen de l'internationalisation dans l'activité consolidée : il est de 17 % pour les ETI de moins de 500 salariés et de 20 % pour celle de 500 à 4999 salariés. L'innovation est un facteur encore plus discriminant : les ETI classées comme innovantes réalisent en moyenne 26 % de leur activité à l'international contre seulement 8 % pour les « non innovantes ».

La moitié (51%) des ETI très internationalisées appartiennent au secteur de l'industrie.

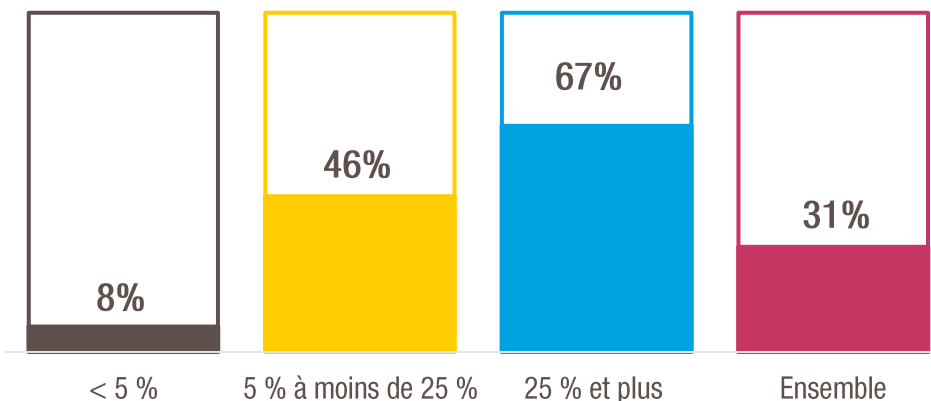
En moyenne, 60 % de l'activité à l'international des ETI se fait au sein de l'Union Européenne et 40 % dans le reste du monde.

34 % des ETI ont au moins une filiale à l'étranger

Ces ETI ont, en moyenne entre 6 et 7 filiales implantées à l'étranger. Ce chiffre atteint 8 pour les ETI très internationalisées contre 2 et 7 filiales respectivement pour les peu ou moyennement internationalisées.

Plus des deux tiers (67 %) des filiales et des co-entreprises à l'étranger dépendent des ETI très internationalisées et 79 % d'ETI innovantes.

• PROPORTION DES ETI AYANT AU MOINS UNE FILIALE A L'ÉTRANGER SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL



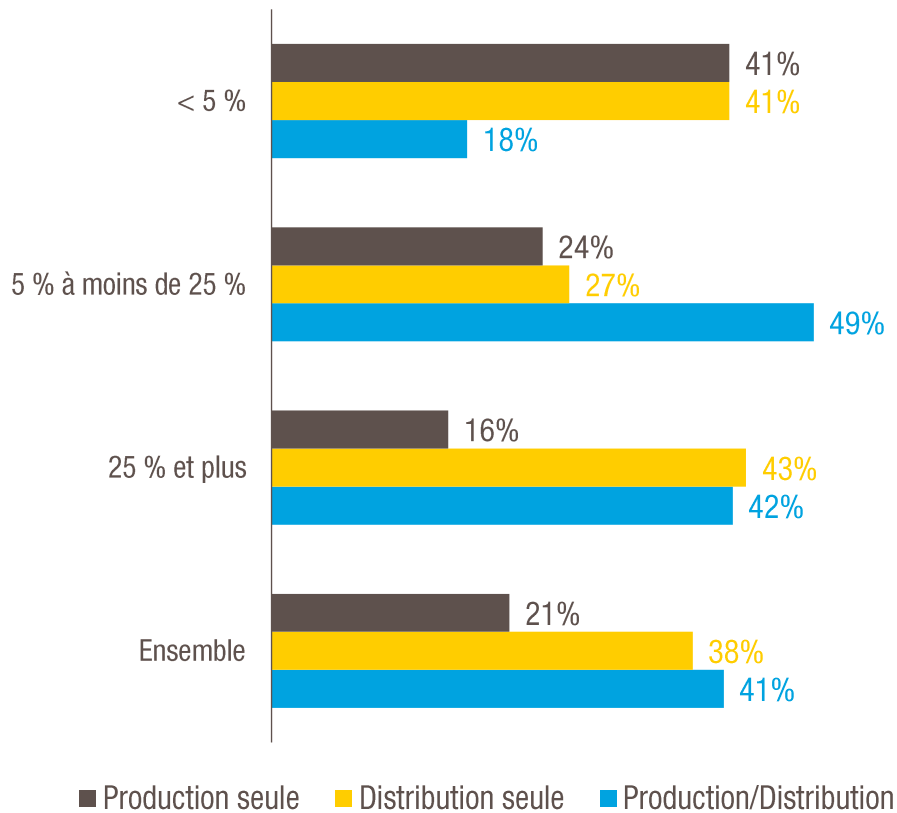
Base : échantillon redressé

Source : Enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

La nature des implantations à l'étranger, de production ou de distribution, dépend du degré d'internationalisation

Les filiales à l'étranger peuvent être spécialisées soit dans la production ou dans la distribution, soit dans des structures mixtes. Pour les ETI peu ou pas internationalisées, les filiales sont le plus souvent spécialisées dans la distribution ou la production seule. À l'inverse, les filiales des moyennement internationalisées sont plus spécialement mixtes tandis que celles des très internationalisées sont principalement mixtes et de distribution.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL ET LE TYPE DE FILIALE



Base : échantillon redressé

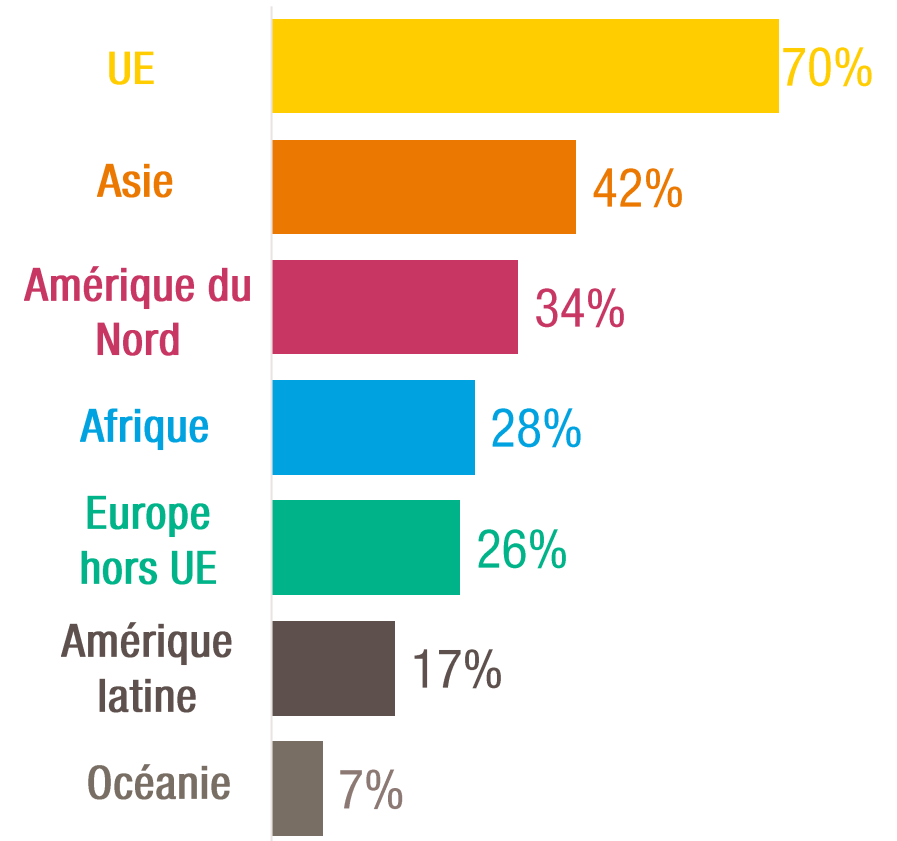
Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Les filiales à l'étranger sont principalement implantées dans l'Union européenne

70 % des ETI avec filiales étrangères y ont une ou plusieurs implantations.

Elles sont également présentes en Asie (42 %), en Amérique du Nord (34 %) et en Europe hors Union Européenne (26 %)

• ZONE D'IMPLANTATION DES ETI À L'ÉTRANGER



Base : échantillon redressé

Source : Enquête Bpifrance auprès des ETI.

Ces résultats proviennent de la 13^e enquête de conjoncture menée par Bpifrance auprès des entreprises de taille intermédiaire (ETI) entre mi-mars et mi-mai 2023. Cette enquête initiée en 2011 est actualisée chaque année.

Définition des ETI

La catégorie des **entreprises de taille intermédiaire** a été introduite par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008, et précisée dans le décret de décembre 2008. Ce sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des **petites et moyennes entreprises (PME)**⁽¹⁾ et qui :

- D'une part occupent moins de 5000 salariés,
- D'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 Md€ ou un total bilan annuel n'excédant pas 2 Md €.

Elles se situent donc entre PME et **les grandes entreprises (GE)**.

Périmètre de l'étude

La population de référence des 5000 ETI qui ont servi de base à cette enquête, est composée des ETI ayant répondu à l'enquête de conjoncture de 2022, complétée par le fichier SIRENE de l'INSEE, identifiant pour chaque unité légale, la catégorie du groupe auquel elle appartient. La tête de groupe est ensuite identifiée via des données de liaisons financières entre unités légales fournies par la base Diane (Bureau Van Dijk).

⁽¹⁾ Entreprises employant moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires annuels ne dépassent pas 50 M € ou le bilan annuel de 43 M€.

Echantillon d'analyse et méthode de redressement

Un questionnaire a été adressé à ces entreprises fin mars. Sur les 637 questionnaires reçus avant le 12 mai, 404 ont été validés pour constitution de l'échantillon d'analyse.

Ont été écartées les entreprises hors critères ETI, à tête de groupe étrangère et celles dont le questionnaire était incomplet ou mal rempli.

Cet échantillon a ensuite été redressé en fonction de 3 critères:

- La taille
- Le secteur
- La région

L'analyse porte sur les données consolidées lorsqu'il y en a d'établies (plus de 80 % de l'échantillon), sinon sur les données sociales de l'entreprise répondante.

Indicateur ou solde d'opinion

Les indicateurs calculés en solde d'opinion sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements...) et financiers (trésorerie, accès au crédit...).

Ils correspondent à des soldes de pourcentages d'opinions opposées :

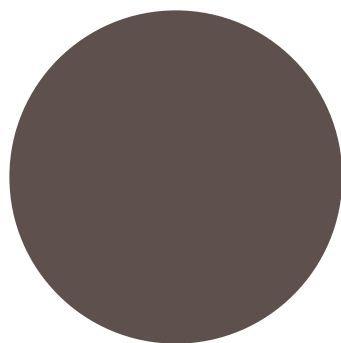
- Indicateur en évolution = $[(\% \text{ « en hausse »}) - (\% \text{ « en baisse »})] \times 100$
- Indicateur en niveau = $[(\% \text{ « aisé »}) - (\% \text{ « difficile »})] \times 100$

Responsable de l'étude, Thomas LABOUREAU,
Direction de l'Évaluation, des Études et de la Prospective, Pôle Conjoncture-Macroéconomie.

Pour contacter Bpifrance de votre région

—
[bpifrance.fr](https://www.bpifrance.fr)

Bpifrance
27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex
Tél. : 01 41 79 80 00



**SERVIR
L'AVENIR**

